

SERVICES SOCIAUX DE BASE

Les défis de l'eau, de l'électricité et de la santé

Face au faible taux de couverture en eau potable, en électricité et en soins de santé au Congo, principalement en milieu rural, le président de la République entend mettre les bouchées doubles, durant ce nouveau quinquennat pour satisfaire les besoins sociaux de base des Congolais.

En effet, selon les données de l'Unicef, le taux d'accès à l'eau serait de 47% en milieu rural contre 66% en zone urbaine. Pour le chef de l'Etat, « il s'agit de doter, durant le nouveau quinquennat, tous les villages de plus de 100 habitants que compte notre pays d'un dispositif de fourniture d'eau potable, d'une connexion au réseau d'électrification rurale et d'un centre de santé intégré », déclarait-il dans son discours d'investiture, le 16 avril.

Page 4



L'eau potable en milieu rural, un défi à relever

VIE DES PARTIS

Justin Magloire Antoine Nzouloufoua : « L'Udh-Yuki reste fidèle à la vision de son fondateur »



Justin Magloire Antoine Nzouloufoua

Le porte-parole de l'Union des démocrates humanistes (Udh-Yuki), Justin Magloire Antoine Nzouloufoua, a déclaré, le 17 avril, dans une interview aux Dépêches de Brazzaville, que les militants de son parti vont demeurer fidèles à la vision du feu président-fondateur, Guy-Brice Parfait Kolélas.

« La foi en la vision de notre regretté président nous donnera le courage d'affronter les épreuves et de surmonter les difficultés. Nous devons vivre de l'espérance afin de nous préserver contre le découragement et la lassitude. Foi et espérance, tel est le duo qui nous conduira à la conservation de la doctrine du feu Guy Brice Parfait Kolelas », a-t-il indiqué.

Page 3

GOVERNANCE PUBLIQUE

Faire migrer le secteur informel vers le formel

Avec plus de soixante-treize mille acteurs et quarante mille deux cents unités économiques, le secteur informel est un véritable amortisseur social au Congo. Cependant, le principal enjeu pour les cinq prochaines années est la régulation des activités informelles afin qu'elles contribuent véritablement à la rentabilité économique

« Nous devons faire preuve de volontarisme pour accélérer la diversification de notre économie ». Et surtout « de faire migrer les acteurs du secteur informel, véritable vivier d'emplois, vers le secteur formel », a annoncé le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Page 3

FOOTBALL EUROPÉEN

La Fifa désapprouve le projet d'une «Super League»

Suite à l'idée émise par douze grands clubs européens qui proposent le lancement d'une « Super League » les concernant, une com-

pétition privée vouée à supplanter la Ligue des champions, la Fédération internationale de football association (Fifa) a réagi à cette

annonce, désapprouvant ainsi une Ligue européenne fermée et dissidente hors des structures du football.

Page 16

Éditorial
Confiance

Page 2

ÉDITORIAL

Confiance

Le chef de l'Etat l'a bien compris comme en témoigne le discours prononcé devant ses pairs africains lors de la cérémonie d'investiture qui s'est tenue vendredi à Brazzaville : dans le moment très particulier que nous vivons le plus important, si le Congo veut surmonter rapidement les obstacles élevés sur sa route, est bien de redonner confiance aux artisans, aux agriculteurs, aux commerçants, aux entreprises, bref aux citoyens dont seuls l'engagement et le dynamisme permettront de relancer l'économie nationale.

L'engagement pris de façon solennelle par Denis Sassou N'Guesso est d'autant plus important que les acteurs petits et grands dont dépend aujourd'hui cette relance en étaient venus ces dernières années à douter de la volonté réelle de l'Etat d'amener ses administrations et ses services publics à les soutenir dans leur travail quotidien. Confrontés aux difficultés de tous ordres que l'effondrement des cours de l'or noir sur les marchés mondiaux, l'augmentation vertigineuse de la dette publique, l'irruption aussi subite que brutale de la pandémie du coronavirus, mais aussi le comportement pour le moins équivoque de certaines administrations, les citoyens, dans leur grande majorité, préféreraient à juste titre réduire leurs activités plutôt que d'anticiper le rebond espéré.

En affirmant avec force sa volonté de faire de son nouveau mandat le quinquennat de la « tolérance zéro », le chef de l'Etat a envoyé un message fort : à la société civile dans son ensemble mais aussi et surtout aux pouvoirs publics qui vont devoir traduire en actes les promesses faites par lui tout au long de sa campagne électorale et réaffirmées lors de ce discours d'investiture. Traduire sans délai ce message en actes par la formation d'un gouvernement conçu dans ce but et donc capable de concrétiser la volonté présidentielle de réformer la puissance publique est le premier pas qui doit être franchi si l'on veut que la confiance l'emporte sur la défiance au sein de la société civile.

Ajoutons à ce qui précède que l'enjeu est d'autant plus important sur le plan politique que l'année 2022 verra se dérouler le deuxième grand scrutin électoral qui marquera le nouveau quinquennat, à savoir les élections législatives. Une nouvelle échéance que la majorité présidentielle doit préparer dès à présent avec le plus grand soin si elle veut garder le contrôle de l'Assemblée nationale.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉÉLECTION DE DENIS SASSOU N'GUESSO

Les cadres des Plateaux vont accompagné le chef de l'Etat

Réunie en assemblée générale le 18 avril à Brazzaville, la Coordination des populations, notables, sages et cadres du département des Plateaux s'est félicitée de la réélection du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le rassurant de son accompagnement pendant les cinq ans à venir.



Pierre Ngolo présidant l'assemblée générale des cadres des Plateaux/Adiac

Réélu avec 88,40 % des suffrages exprimés à l'issue de l'élection présidentielle des 17 et 21 mars derniers, le chef de l'Etat a renouvelé son contrat social avec le peuple congolais. « La marche vers le développement va donc se poursuivre au cours du quinquennat qui s'ouvre, et écrire une nouvelle page de l'histoire du Congo... C'est un nouveau départ qui s'inscrit incontestablement, dans le vaste mouvement planétaire, qui impose de nouveaux paradigmes sur le plan de la gouvernance et de la diversification économique ; l'agriculture et le tourisme étant la pierre angulaire de ce nouveau contrat social », ont rappelé les cadres des Plateaux ayant soutenu la candidature de Denis Sassou N'Guesso. Selon eux, la population du département des Plateaux qui a démontré son soutien indéfectible et constant au candidat de la majorité présidentielle sublime cette historique victoire. C'est ainsi qu'elle

réaffirme « sa ferme engagement et sa totale disponibilité, en marchant d'un pas ferme et résolu, derrière le président de la République, afin de lui permettre de relever les multiples défis, auxquels notre pays doit faire face », a poursuivi la déclaration.

Les participants à cette assemblée générale ont, par ailleurs, salué la présence remarquable de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernements ainsi que d'autres invités de marque à la cérémonie d'investiture du président congolais. Cela témoigne non seulement, ont-ils souligné, de la reconnaissance des progrès de la démocratie congolaise, mais aussi et surtout, de la parfaite illustration de la place que Denis Sassou N'Guesso a fait occuper au Congo dans le concert des nations depuis de nombreuses années. « Fidèles à leur légendaire loyauté envers le président Denis Sassou N'Guesso, les électeurs des onze districts du département des Plateaux ont

porté plus de 90% de leurs voix, en faveur de leur champion ; un score au-dessus de celui qui a été enregistré sur le plan national », a ajouté la coordination, précisant que le peuple congolais venait de confier à nouveau son destin à un homme d'expérience et de défi dans un monde incertain, en perpétuel changement.

Présidant la réunion, le président du directoire de cette coordination, Pierre Ngolo, s'est réjoui du fait que l'engagement pris avant l'élection présidentielle a été traduit dans les urnes le 21 mars dernier. « Dans les onze districts que compte notre département, aucun autre candidat n'a battu le nôtre qui était largement en tête. Félicitations à tous, nous avons promis et nous avons tenu parole. Nous devons désormais accompagner le président de la République pendant les cinq prochaines années », a-t-il déclaré en substance.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki entend poursuivre la vision de son président fondateur

Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville le 17 avril, le secrétaire national à la communication, porte-parole de l'Union des démocrates humanistes, UDH-Yuki, Justin Magloire Antoine Nzouloufoua, a dressé la future vision que le parti entend suivre après la disparition de son président fondateur, Guy-Brice Parfait Kolélas.

Dans son propos, ce dernier est d'abord revenu sur le combat politique de Guy-Brice Parfait Kolélas qui doit être, selon lui, un leitmotiv pour l'ensemble des militants et sympathisants dans la foi. « C'est la foi en la vision de notre président fondateur qui nous donnera le courage d'affronter les épreuves et surmonter les difficultés. Nous devons vivre de l'espérance afin de nous préserver contre tout découragement... Foi et espérance, tel est le duo qui nous conduira à la conservation de la doctrine du feu Guy Brice Parfait Kolélas », a-t-il déclaré.

Pour le porte-parole de ce parti, les militants doivent sublimer cette doctrine sur



Justin Magloire Antoine Nzouloufoua

le travail, l'amour du prochain et la solidarité.

« Guy-Brice Parfait Kolélas n'est plus de ce monde mais il a incarné une vision. Dans son projet de société, il y a beaucoup de valeurs qui constituent les attentes de notre population et il serait donc judicieux de les incarner. Cette vision doit être la nôtre. Nous serons comme des soldats. Nous avons tous les atouts pour pérenniser la pensée de l'illustre disparu », a ajouté Justin Magloire Antoine Nzouloufoua.

L'UDH-Yuki, a-t-il renchéri, va tenir son élan et il sera l'un des grands partis de ce pays et nous le ferons sans son fondateur.

Jean Jacques Koubemba

ZES DE POINTE-NOIRE

Le gouvernement tient à concrétiser le projet

Le chef de l'Etat congolais a, lors de son investiture le 16 avril dernier, réitéré l'intérêt de rendre opérationnelles les zones économiques spéciales, notamment celles de ville océane.

« Parlant de la zone économique spéciale de Pointe-Noire qui, par sa position, va développer les principaux pôles industriels, touristiques, technologiques et universitaires, retient toute notre attention. C'est d'ailleurs dans cette zone que va être construite la deuxième raffinerie nationale de pétrole, créatrice d'emplois pour les jeunes », avait déclaré Denis Sassou N'Guesso.

C'est également dans cette zone qu'est projetée, toujours pour les jeunes, la construction de la 3^e université du Congo après Marien-Ngouabi de Brazzaville et celle à vocation panafricaine de Kintélé, avait-il poursuivi.

La ZES de Pointe-Noire, susceptible de s'étendre, couvre actuellement une superficie d'environ 27.900 hectares, soit 27 km². Compte tenu des nombreux avantages, en termes d'emplacement, de disponibilité de matières premières et d'autres facteurs de production, ladite zone est bien placée pour soutenir les initiatives d'industrialisation en cours, entreprises par le gouvernement. Elle devrait offrir des infrastructures nécessaires et d'autres installations, ainsi que les services essentiels pour renforcer la base industrielle dans le pays.

Une fois en service, il est prévu que la zone étudiée stimule les activités manufacturières à valeur ajoutée utilisant des matières premières abondantes (minerais de fer, pétrole, autres sels minéraux, tels que le carbonate de potassium, le phosphate, etc.) disponibles dans la région de Pointe-Noire et ses environs.

En outre, les ressources naturelles et minérales sont perçues comme des domaines d'intervention clés censés établir une plate-forme pour que cette zone étudiée émerge comme un pôle industriel.

La vision de l'initiative d'implantation d'une ZES dans la région de Pointe-Noire, prévoit le développement d'une zone industrielle intégrée aux normes internationales axée vers les exportations et la facilitation de l'expansion de la production et des services de base, l'augmentation du commerce local, le renforcement des investissements étrangers, pour atteindre un développement durable.

Lopelle Mboussa Gassia

SECTEUR INFORMEL

La formalisation des petits producteurs reste un défi pour l'État congolais

Avec plus de soixante-treize mille individus et quarante mille deux cents unités économiques, le secteur informel est un véritable amortisseur social en République du Congo. Le président Denis Sassou N'Guesso s'est engagé, au cours des cinq prochaines années, à faire migrer les acteurs de l'informel vers l'économie formelle.

Les activités du secteur informel ont généré plus de trois mille milliards francs CFA, en 2017, selon la première étude officielle sur la cartographie du secteur. Le taux de création des unités économiques progresse chaque année avec une moyenne de 2,29% depuis 2010, contre une baisse de création d'entreprises formelles de deux mille sept cent soixante-dix sociétés en 2015 à mille sept cent soixante-treize en 2018.

La régulation des activités informelles est la clé pour dynamiser l'économie nationale. « Nous devons faire preuve de volontarisme pour accélérer la diversification de notre économie. Nous aurons pour cela recours au partenariat public-privé, aux financements innovants, mais aussi aux emprunts nationaux et internationaux négociés aux meilleures conditions, les plus vertueuses possibles », a déclaré le chef de l'État, le 16 avril, pendant sa cérémonie d'investiture.

Il a ajouté que cette dynamique implique l'amélioration du climat des affaires, de l'environnement juridique et judiciaire des entreprises ; l'allègement fiscal ; le développement des

mécanismes d'appui financier et non financier des petites et moyennes entreprises (PME) congolaises, pour un meilleur accès au crédit ; la sensibilisation du gouvernement et des administrations aux réalités du secteur privé ; la promotion de l'entrepreneuriat. Et surtout, « de faire migrer les acteurs du secteur informel, véritable vivier d'emplois, vers le secteur formel », a martelé Denis Sassou N'Guesso.

Il faut noter que les résultats de l'étude de la cartographie ont permis de lever certaines idées reçues comme sur la forte domination des promoteurs congolais (68,3%), majoritairement masculins (72,4%) avec des acteurs plus ou moins instruits. Les villes de Brazzaville et Pointe-Noire concentrent à elles seules plus de la moitié des activités recensées. Hormis les deux principales villes, l'étude a couvert les départements du Niari, de la Bouenza, de la Cuvette et de la Sangha.

L'un des objectifs de l'étude menée par l'Institut national de la statistique sous la supervision du ministère des PME, de l'Artisanat et du Secteur informel, a été de déterminer les besoins

réels des acteurs. « C'est l'accès à l'électricité et à l'eau, au foncier, aux moyens de transport y compris au financement pour les acteurs du secteur informel », a résumé Paul Koubondikila, directeur des études et de la planification au ministère des PME.

Depuis quelques mois, un groupe de professionnels milite pour la création d'un Conseil national de l'informel au formel, une plateforme censée réunir tous les petits acteurs, des artisans, mécaniciens, des chauffeurs, des commerçants, des photographes, des menuisiers. Le secrétaire général de cette plateforme, Rosca Galangali Ikouma, en appelle au soutien du gouvernement.

Pour ce jeune diplômé, le développement des unités de production contribuera à l'essor de l'économie nationale et à la lutte contre la pauvreté au Congo. Sa plateforme a déjà installé ses antennes dans les grandes villes du pays et compte élargir son partenariat aux organismes tels que le Programme des Nations unies pour le développement, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Fiacre Kombo

SOCIAL

L'eau et l'électricité dans les villages, un des défis du quinquennat

Dans son discours d'investiture, le président Denis Sassou N'Gusso a promis d'améliorer les services sociaux de base notamment l'eau, l'électricité, la santé dans les localités de l'arrière-pays de plus de 100 habitants. La population attend le passage de la parole aux actes.

« Il s'agit de doter tous les villages de plus de 100 habitants que compte notre pays d'un dispositif de fourniture d'eau potable, d'une connexion au réseau d'électrification rurale et d'un centre de soins intégré », a indiqué le chef de l'Etat, déroulant les axes de la gouvernance sociale du mandat qui commence.

Eau

Le taux d'accès en eau potable dans le pays est de 47% en zone rurale contre 66% en milieu urbain (données Unicef). La volonté exprimée d'en augmenter le taux d'accès en améliorant la qualité dans les villages permettra, entre autres, de lutter contre les maladies hydriques qui impactent négativement l'espérance de vie, réduisent la productivité du capital humain dans ces localités qui ravitaillent en aliments de base les grandes agglomérations et dont la prise en charge sanitaire pèse lourd sur le budget de l'Etat. En 2013, soit huit ans en arrière, un projet hydraulique dénommé : « Eau pour tous » visant à implanter 4000 forages dans plus de 2000 villages équitablement répartis sur le territoire national avait été lancé. A ce jour, si dans



Un des villages de la Lekoumou approvisionné en eau potable./Crédit photo : Primature

certaines localités les forages sont fonctionnels et continuent de soulager la population, dans d'autres par contre, l'incivisme des bénéficiaires a pris le dessus sur l'intérêt général : panneaux solaires volés, cuves d'eau emportées, ces forages ne sont plus que vestiges. Il reste donc à savoir si c'est ce projet que le prochain gouvernement va réchauffer ou encore un autre sera mis en place tout en tirant les leçons...

Electricité

Selon les sources officielles, le taux d'électrification en milieu rural est de moins de 10%, donc faible. Avant que Denis Sassou N'Gusso ne le dise lors de son investiture, qu'un accent particulier sera mis le long de ce mandat, sur la connexion des villages au réseau d'électrification rurale, des actions ont été récemment réalisées dans ce sens : électrification de Djambala et Lekana les 12 et 13 février 2021, la mise en service

des lignes Ollombo-Abala, Gamboma-Ongogni, Boko-Songho dans la Bouenza y compris dans les localités du Pool, de la Lekoumou et bien d'autres en début de cette année. L'électrification ainsi amorcée et qui sera poursuivie dans l'arrière-pays permet à la population de développer des activités génératrices de revenus, de sortir du chômage pour se prendre en charge.

Défi

Sur toute l'étendue du territoire national 342 000km², il y a plus de 2000 villages ayant une densité démographique de plus de 100 habitants. La fourniture d'eau potable et d'une connexion au réseau d'électrification rurale font partie des travaux titanesques, des défis à relever pour le gouvernement qui sera mis en place dans les prochains jours car il y a des localités difficile d'accès où la population parcourt des kilomètres pour s'approvisionner en eau et où l'électricité n'est qu'une vue de l'esprit.

Au niveau des zones urbaines où le taux d'électrification est estimé à 47%, le taux d'accès à l'eau potable est de 66%, la population continue de se plaindre des coupures intempestives. « L'Etat protecteur est tout entier dans l'engagement à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens et la fourniture des services sociaux de base », a déclaré le président Denis Sassou N'Gusso en prenant l'engagement de faire en sorte que la gouvernance sociale et solidaire tienne ses promesses pendant les cinq ans de ce mandat.

Rominique Makaya

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) :

Piste Mboko - Dzebé - Yengo

**PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA
APPEL D'OFFRE N°003/FOK/2021**

Date de publication de la demande : 15 avril 2021

Date limite de soumission des offres : 05 mai 2021 à 15h00

Les candidats intéressés de cette liste peuvent obtenir des informations auprès du PNOK (Voir la personne en charge du dossier à savoir Madame Marketa SVEJCAROVA : marketas@africanparks.org).

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offre et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

La soumission doit être effectuée sous la forme d'un devis précis et détaillé qui doit ainsi inclure l'ensemble des matériels requis à cette étude, la logistique, les différentes prestations, la restauration et le logement pour toute la durée de l'étude et ceci pour l'ensemble des membres de l'équipe.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : FONDATION ODZALA-KOKOUA, Bureau du Service des Opérations

Brazzaville : 188 bis Avenue Emile BIAYENDA/Centre-ville

Mbomo : Bureau du QG de la Fondation Odzala-Kokoua

Tél : 05 391 41 50/05 743 00 75/04 422 26 03, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes.

TRIBUNE LIBRE

La sorcellerie au Congo :
une gangrène sociale

Les meurtres liés à la sorcellerie dans notre pays sont, de plus en plus, fréquents au point de mettre en péril notre vie en société. Ces drames gangrènent et détruisent, peu à peu, notre tissu social plus que tout autre chose. Tenez ! Il y a quelques jours, un fait divers s'est produit à Inkouélé, une localité au nord de Gamboma, dans le département des Plateaux. Ce fait serait passé inaperçu, n'eût été la perspicacité des réseaux sociaux qui ont tôt fait de le relayer abondamment.

Rappelons les faits : un adjudant-chef de 57 ans en service au commissariat spécial de Yoro est assassiné par sa belle-famille. L'homme est un usurier qui a fait sa richesse et va causer sa perte. Le brandon de discorde ? La disparition brutale de son neveu de 19 ans hébergé chez lui. A Inkouélé où il se rend pour répondre aux interrogations sur la disparition du jeune homme, il est accusé de sorcellerie, assommé à coup de massue et abandonné mort dans une clairière sur la route menant à la sous-préfecture d'Ongogni.

La gendarmerie finit par mettre la main sur un registre de créanciers dans lequel figure le nom de l'un des meurtriers qui avait toutes les bonnes raisons de voir le policier disparaître. Autant dire que l'argent aura été un puissant mobile dans cette affaire !

Curieusement, ce crime n'a pas suscité au sein de la population villageoise indignation, inquiétude, encore moins une quelconque compassion. Motif : « il a assez bouffé des gens pour se faire de l'argent ! » diront les langues vipérines. Sauf que le neveu donné pour mort finira par réapparaître de retour de deux semaines de la campagne présidentielle dans une partie du pays. Les quatre malfrats sont, aujourd'hui, mis aux arrêts, sauf le « nganga », toujours en cavale depuis ce forfait.

Par-delà ce fait, banal en apparence, se cache une dérive dangereuse pour la société. Une dérive qui pourrait, si l'on n'y prend garde, voir les familles congolaises se disloquer une à une, à mesure que ce phénomène croît. Un grave problème social qui devrait interpeller, dès à présent, les pouvoirs publics.

La croyance en la sorcellerie a fait beaucoup de mal dans notre pays. Si hier, ces considérations mesquines étaient l'apanage de marginaux ou de gens moins instruits, aujourd'hui, cette croyance touche les classes moyennes, les intellectuels et surtout la jeunesse. Des échecs à répétition, des maladies, des accidents de circulation, le manque d'argent, la mort inopinée ne sont plus considérés comme la conséquence d'une négligence personnelle, d'une imprudence non assumée ou d'une vie dissolue. Toutes ces déconvenues, selon les prétendues victimes, ont pour origine l'œuvre malveillante d'un parent, d'un voisin jaloux ou d'un collaborateur ambitieux ayant la capacité de nuire. Tout ceci ne devrait exonérer aucun crime commis au nom de la sorcellerie. Les pouvoirs publics devraient mettre en place une réglementation forte pour tenter de dissuader ces illuminés qui se sont octroyés le droit de tuer.

Valentin Oko

COOPÉRATION

Le Pnud va aider le Congo à dynamiser le génie militaire

Le ministère de la Défense nationale et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont signé, le 19 avril à Brazzaville, un accord sur la refondation de la composante du service du génie militaire des Forces armées congolaises.

L'accord vise le renforcement des capacités d'organisation et de gestion du génie ; l'appui à la passation des commandes publiques et l'assistance technique pour accompagner la montée en puissance des unités du génie. « Nous sommes venus signer un accord de partenariat qui porte essentiellement sur le renforcement des capacités du génie militaire pour bien entendu le permettre de jouer son rôle de développement », a expliqué Maleye Diop, représentant résident du Pnud au Congo.

Il a précisé que le ministère de la Défense nationale avait sollicité l'organisation onusienne pour accompagner cette volonté qui s'inscrit autour de trois axes prioritaires notamment la gouvernance, le renforcement du capital humain et le développement économique.

Dans ses orientations à la force publique, le chef de l'Etat, chef suprême des armées, avait inscrit le génie militaire dans sa déclinaison service comme devant être au cœur du dispositif



Échange des parapheurs entre les deux parties

même du développement communautaire de l'arrière-pays : la gestion des catastrophes naturelles, l'approvisionnement en eau potable et l'énergie en milieu rural.

Signalons que cet accord a été

signé du côté du gouvernement congolais par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et du côté du Pnud par son représentant résident au Congo, Maleye Diop.

Guillaume Ondze

SANTÉ PUBLIQUE

Quatre-vingt-dix-sept personnes atteintes de l'hémophilie

Le président de l'Association congolaise des hémophiles, Jean Paul Léonard Ngoukoulou a indiqué le 17 avril que les foyers de concentration de la maladie se trouvent à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Jean Paul Léonard Ngoukoulou a donné les statistiques qui se présentent comme suite : Brazzaville 67,01%, Pointe-Noire 22,68%, Dolisie 8,25% lors de la célébration de la journée internationale de l'hémophilie sur le thème « s'adapter au changement : perdurer la prise en charge dans un nouveau monde ».

Il a précisé que les personnes identifiées au niveau national sont dans la tranche d'âge de zéro à 15 ans, soit 47, 42%, quasiment la moitié des patients enregistrés entre 1995 et 2020. « Les soins administrés à ces patients se sont améliorés grâce aux activités de renforcement des capacités du personnel de santé et par des dons de facteurs du Programme d'aide humanitaires de la Fédération mondiale de l'hémophilie ainsi que à la gratuité du traitement », a-t-il dit.

La Journée mondiale de l'hémophilie a été marquée du message du gouvernement lu par le directeur général du Centre national de référence de drépanocytose,

le Pr. Alexis Elira Dokekias.

Le directeur général du centre a défini l'hémophilie comme étant une maladie héréditaire de la coagulation qui se transmet via le chromosome X. L'anomalie héréditaire portée par le sujet du sexe féminin, poursuit-il, à travers le chromosome X se manifeste chez le garçon qui a une paire XY. En effet, la mère conductrice transmet l'anomalie mais ne l'exprime pas cliniquement, a-t-il ajouté.

Selon lui, il existe trois formes d'hémophilies : l'hémophilie mineure, modérées et sévères. « La maladie est liée à un déficit constitutionnel d'une protéine de la coagulation qui se présente sous forme d'hémophilie A (la plus fréquente) lorsque le déficit intéresse le facteur huit, et d'hémophilie B (déficit en facteur neuf) », a indiqué Alexis Elira Dokekias.

De même un focus a été organisé sur le thème « L'hémophilie et la covid-19 ». La Pr. Olivia Galiba Atipo Tsiba a développé le thème en donnant les notions de base sur la maladie, les ma-

nifestations des signes cliniques, souligné l'importance de la prise en charge, du traitement tout en assurant les patients sur la vaccination.

L'oratrice a énuméré les signes cliniques : l'hémorragie lors de la circoncision, les céphalées, saignements au niveau des muscles, genoux, articulations ; dans la bouche au niveau des gencives, de la langue et du voile du palais, le cerveau et bien d'autres.

Les complications peuvent conduire au décès et à des compressions nerveuses, aux accidents vasculaires, à l'anémie parfois sévère, l'arthropathie hémophilique, etc.

Rappelant l'existence du traitement curatif et préventif, la gratuité du traitement prophylactique des enfants de zéro à cinq ans au centre, l'oratrice a émis le souhait d'une prise en charge complète afin de permettre aux patients de se faire contrôler, prévenir les complications et de bénéficier d'une éducation thérapeutique sur la maladie.

Lydie Gisèle Oko

PROJECTIONS ÉCONOMIQUES

Les grandes puissances économiques en 2050

D'ici 2050, six des sept plus grandes économies au monde pourraient être des pays émergents.

En 2050, la France ne fera plus partie du top 10, selon une étude du cabinet de conseil et d'audit PwC. En tête, demeurent la Chine, l'Inde et les États-Unis. Le centre de gravité de l'économie mondiale devrait continuer de s'éloigner des pays matures pour s'orienter vers les économies émergentes en Asie et ailleurs. Les pays émergents, de l'E7 (Chine, Inde, Brésil, Indonésie, Mexique, Russie, Turquie NDLR), pourraient peser près de 50% du PIB mondial d'ici 2050, tandis que la part des pays du G7 (États-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Japon NDLR) diminuerait à tout juste de 20%, signale Pascal Ansart, associé Strategy, l'activité de conseil en stratégie de PwC.

Selon la dernière étude du cabinet de conseil et d'audit PwC, intitulée «Le monde en 2050 : comment l'économie mondiale va changer ces 30 prochaines années», la croissance moyenne d'ici à 2050, devrait s'établir à environ 2,5% par an. Celle des pays de l'E7 s'établira autour de 3,5% en moyenne par an dans les 34

prochaines années, tandis que celle des pays du G7 atteindra 1,6% par an en moyenne sur la même période.

Forte diminution de la part de croissance des pays du G7 par rapport à celle des pays de l'E7. Elle sera essentiellement portée par les marchés émergents et les pays en développement. Le

Outre les trois meilleurs élèves, Chine, États-Unis et Inde, qui se disputent toujours les premières places dans le classement par PIB en parité de pouvoir d'achat, le pouvoir économique mondial se détournera des pays établis, particulièrement ceux de l'Union européenne (UE) pour se diriger vers les pays émergents. La

2050, six des sept plus grandes économies au monde pourraient être des pays émergents.

La démographie, facteur de croissance

Mais quelle est la cause principale de ce renversement de l'ordre mondial ? «La croissance dans de nombreux pays émer-

cation et d'une amélioration des fondamentaux macroéconomiques pour garantir suffisamment d'emplois aux jeunes en nombre croissant dans ces pays», indique Vladislava Iovkova, spécialiste en analyses économiques chez PwC.

La croissance mondiale pâtira, elle aussi, du vieillissement de la population. La population en âge de travailler diminuera dans les économies matures et en Chine. Quant aux économies émergentes, elles entreront dans une phase de maturité. Selon l'étude, la croissance sera de 2,5% dans les années 2030 et 2,4% dans les années 2040. Pour s'en sortir, les décideurs politiques devront «appliquer des politiques d'anticipation afin de donner les moyens aux travailleurs de contribuer à la société, y compris à un âge plus avancé», selon Vladislava Iovkova.

Noël Ndong

«La croissance dans de nombreux pays émergents sera soutenue par une relative dynamique démographique. Cette évolution devrait néanmoins s'accompagner d'investissements dans l'éducation et d'une amélioration des fondamentaux macroéconomiques pour garantir suffisamment d'emplois aux jeunes en nombre croissant dans ces pays»

Vietnam, l'Inde et le Bangladesh pourraient connaître la croissance la plus rapide sur la période 2016-2050, avec un taux annuel moyen de l'ordre de 5%. La Chine et l'Inde pourraient atteindre 35% du PIB mondial en 2050, soit + 10 points par rapport à 2016. Tandis que le poids des États-Unis et de l'Europe devrait baisser de 4 et 6 points respectivement.

France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne ou même l'Allemagne verront leur place dans ce classement s'effondrer.

A contrario, l'Égypte passera de la 21^e place en 2016 à la 15^e place en 2050, le Nigeria de la 22^e à la 14^e, les Philippines de la 28^e à la 19^e, le Bangladesh de la 31^e à la 23^e, tandis que le Vietnam en 32^e position arrivera numéro 20. D'ici

gents sera soutenue par une relative dynamique démographique. Cette évolution devrait néanmoins s'accompagner d'investissements dans l'édu-

GOLFE DE GUINÉE

Un navire danois dans les eaux maritimes dès l'automne

A partir de novembre 2021, un navire de la marine danoise sera présent dans les eaux du golfe de Guinée jusqu'en mars 2022, pour lutter contre les pirates locaux et protéger les navires, notamment les porte-conteneurs de Maersk Line, a-t-on appris.

Dès novembre 2021, le Danemark va engager un navire dans le golfe de Guinée, pour une période de 5 mois, jusqu'à mars 2021. Il est missionné pour lutter contre la piraterie, apporter son soutien aux navires marchands ou de les « escorter », et au besoin de les secourir ou d'opérer des sauvetages, en particulier les porte-conteneurs du géant maritime danois, Maersk Line. Il pourrait s'agir de l'Absalon.

Le ministre danois de la Défense, Trine Bramsen, a déclaré : « La sécurité maritime remise en question. Les pirates sont à l'origine de plusieurs enlèvements graves dans la région. Cela menace la sécurité des équipages danois et étrangers. Dans une telle situation, nous pouvons et ne devons pas nous contenter de regarder ». Puis de poursuivre: « Nous devons défendre le droit à la libre navigation. Une présence militaire internationale est nécessaire. ». Le Danemark veut aussi œuvrer pour que « davantage de pays assument une responsabilité », dans la région.

Des présences maritimes coordonnées

Dans le cadre des présences maritimes coordonnées, avec les autres « alliés et partenaires », le navire restera placé sous le commandement danois dans les eaux internationales. Il s'agit de répondre au nouveau concept européen des présences maritimes coordonnées rassemblant en particulier 4 pays (France, l'Espagne, le Portugal et l'Italie). A ces derniers, sont associés les Etats côtiers pour les « aider les pays à prendre en charge eux-mêmes la sécurité », a précisé le ministre danois des Affaires étrangères, Jeppe Kofod. L'opération consiste à combattre les attaques de pirates et les causes de la piraterie.

La proposition doit obtenir l'aval du Folketing, le Parlement danois, un pays à forte tradition maritime. Il s'agit de « la cinquième plus grande nation maritime du monde » d'après le gouvernement danois. « Jusqu'à 40 navires danois naviguent quotidiennement » dans le golfe de Guinée, pour une valeur marchande de près de 1,345 milliard d'euros par an. « Notre responsabilité est engagée lorsque la sécurité de nos gens de mer et le droit à la libre navigation sont menacés », a précisé Jeppe Kofod.

Grâce à Maersk Line, le Danemark dispose de la première compagnie maritime du plus grand armateur de porte-conteneurs du monde et d'un opt-out, une dérogation à la politique de sécurité et de défense européenne.

N.Nd.



Catholic Relief Services – Programme de la République du Congo
Près de l'école Remo
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Tel : 00242 04 058 45 09

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'une organisation de la Société Civile Sous Réciendaire (SR) pour la mise en œuvre de la subvention du Fonds mondial pour la lutte contre le Paludisme et le renforcement du système de santé en République du Congo.

Relance Zone 1 : Brazzaville, Plateaux, Pool, Lekoumou

Depuis 2018, la République du Congo bénéficie de l'appui financier du Fonds Mondial. Cet appui continue avec l'approbation de la note conceptuelle soumise par le Congo couvrant la période de Janvier 2021 à Décembre 2023. Catholic Relief Services (CRS) a été retenue comme Principal Réciendaire (PR) par le Comité de Coordination National des subventions du Fonds mondial (CCN) pour la mise en œuvre de la nouvelle subvention Paludisme. L'objectif de la subvention est de réduire la morbidité et mortalité liées au paludisme à travers des interventions dans les domaines suivants :

- La prise en charge des cas
- La distribution de MILDA en routine et en campagne
- La prévention du paludisme chez la femme enceinte à travers le Traitement Préventif Intermittent (TPI),
- Le renforcement du système de santé à travers l'appui au système d'information sanitaire et à la santé communautaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention, CRS souhaite recruter une organisation de la Société Civile comme sous-réciendaire et partenaire de mise en œuvre, dans la zone d'intervention selon la répartition départementale suivante :

Zone 1 : Brazzaville, Plateaux, Pool, Lekoumou

Le formulaire de soumission des candidatures ainsi que les termes de référence détaillés de la présente manifestation d'intérêt peuvent être retirés gratuitement au Bureau de CRS près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, ou par email à Monsieur le Représentant Résident de CRS/RoC, email : bidcg@crs.org

Pour chaque soumission, les cinq lots de documents listés incluant le formulaire de soumission des candidatures et ses annexes, ainsi que les pièces administratives doivent parvenir à CRS sous pli fermé dans une seule enveloppe contenant cinq autres enveloppes (soit une enveloppe par lot) avec la mention « Manifestation d'intérêt SR, NFM 3 », au secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique au plus tard le **30 Avril 2021 à 12h00**. L'ouverture des plis se fera lors d'un atelier de sélection la semaine du 3 Mai 2021 par le panel de sélection.

COVID-19

L'Afrique veut produire ses propres vaccins

L'Union africaine a organisé la semaine passée un sommet virtuel sur la vaccination contre la pandémie de Covid-19 en présence des chefs d'État de l'Afrique du Sud, du Rwanda, et de la RDC.

Le sommet a débouché par la signature d'un Partenariat pour la fabrication de vaccins africains (PAVM), visant à créer cinq pôles de recherche et de fabrication en Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est, centrale et australe.

Outre les dirigeants africains, la visioconférence a réuni le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, la directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) Ngozi Okonjo-iweala, le secrétaire exécutif du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), Ibrahim Assane Mayaki, ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile.

L'objectif est de produire localement, d'ici 2040, 60% de tous les vaccins dont a besoin le continent (Covid et autres maladies). Des accords ont été signés avec la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (Cepi), la banque panafricaine Afreximbank et l'Africa Finance Corporation. Selon le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, la visioconférence a eu pour objectif de faire le point de la situation de la vaccination contre la pandémie de la Covid-19 en Afrique et de « formuler des recommandations » en vue de la création du cadre propice à la fabrication des vaccins, estimant que le continent doit disposer d'au moins six centres de production.

Les responsables de l'OMS, de l'OMC et du Nepad ont indiqué que leurs institutions étaient prêtes à soutenir l'Afrique dans son initiative de développer ses propres vaccins contre la pandémie de la Covid-19. Avec ses 16% de la population mondiale, l'Afrique ne produit pour l'instant que 0,1% des vaccins dits « de routine », et ne représentait au 8 avril qu'à peine 2% des 690 millions de doses de vaccins contre la Covid-19 déjà administrées dans le monde, selon l'OMS.

En dehors des pays les plus touchés par la pandémie (Afrique du Sud, 53 663 morts au 17 avril, Égypte, 12 653 morts, Maroc, 8 934 morts), qui sont aussi industrialisés, la majorité des pays du continent, à revenus faibles ou intermédiaires, se reposent, faute de moyens alternatifs sur deux initiatives, l'une internationale et l'autre continentale.

Plusieurs pays du continent ont débuté des campagnes de vaccination grâce aux dons obtenus à travers le « mécanisme de solidarité internationale » des Nations unies et de la Chine.

A la date du sommet, l'Afrique comptait 4 351 166 malades de la Covid-19, dont 115 717 décès.

Y.R.Nz.

PARTENARIAT

L'UE et l'Afrique-Caraïbes-Pacifique signent un nouvel accord

La commissaire aux partenariats internationaux, Jutta Urpilainen, et le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, ont paraphé le 15 avril un nouvel accord entre l'Union européenne (UE) et les membres de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP, anciennement groupe des Etats ACP).

La signature des documents marque la conclusion officielle des négociations de l'accord post-Cotonou, qui fixe le cadre de coopération politique, économique et sectorielle pour les vingt prochaines années. Pour la commissaire aux partenariats internationaux et négociatrice en chef de l'UE, le nouveau partenariat global conclu avec le plus grand groupe de pays partenaires constitue une avancée politique majeure et marque un tournant.

« Au plus près des réalités et défis internationaux les plus récents, l'accord devrait changer la donne en ce qui concerne le renforcement des relations bilatérales que l'UE entretient avec chacun des États OEACP et leurs régions respectives, érigeant le partenariat OEACP-UE en une force internationale pour faire progresser les ambitions communes des parties sur la scène mondiale », a déclaré Jutta Urpilainen.

Le ministre togolais des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, négociateur en chef de l'OEACP et président du groupe central de négociation ministériel, Robert Dussey, a quant à lui déclaré : « le nouvel accord incarne les ambitions des deux parties de renouveler les modalités de leur coopération et de repositionner leur partenariat pour l'axer sur de nouveaux objectifs dans un monde qui a profondément changé et est en constante mutation ».

Robert Dussey a reconnu certes les difficultés rencontrées dans le

processus de négociation, mais, il s'est réjoui du résultat final, tout en félicitant les acteurs qui y ont participé, et dont le travail a débouché sur « un accord constitué d'un socle commun et de trois protocoles régionaux ».

« Le nouvel accord prend en considération les préoccupations et les attentes des États de l'OEACP et constitue une base solide pour un futur renforcement des liens déjà étroits mis en place avec l'UE. Nous travaillerons de concert pour relever les défis mondiaux, et nous le ferons en étroite coopération avec d'autres partenaires sur la scène mondiale », a-t-il expliqué.

L'accord jette les bases de la création d'alliances et d'actions mieux coordonnées sur la scène internationale, où le groupe peut avoir une influence majeure aux fins de relever certains des défis mondiaux les plus pressants.

L'UE et les Etats membres de l'OEACP représentent ensemble, plus de 1,5 milliard de personnes, et plus de la moitié des sièges aux Nations unies. Le nouvel accord modernise la coopération et élargit la portée et l'ampleur des ambitions de l'UE et de l'OEACP en vue de mieux relever les défis actuels et à venir.

Les partenaires ont renforcé leurs engagements dans des domaines prioritaires tels que les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance, la paix et la sécurité, le développement humain, qui englobent la santé, l'éducation et l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que la viabilité environnementale, le changement

climatique, le développement et la croissance durables, la migration et la mobilité.

L'accord comporte également une dimension régionale et une structure de gouvernance nouvelle et renforcée, adaptée aux besoins de chaque région, pour la première fois en plus de quarante ans de collaboration.

La signature, l'application provisoire et la conclusion de l'accord seront soumises à l'approbation du Conseil de l'UE, sur la base de propositions de la Commission européenne. Ces propositions, ainsi que le texte négocié traduisent dans toutes les langues de l'UE, seront transmises au conseil prochainement. L'accord devrait être signé au second semestre de 2021. Pour qu'il puisse entrer en vigueur, les parties devront avoir achevé leurs procédures internes respectives.

Les négociations post-Cotonou ont débuté en septembre 2018 en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. L'objectif était de parvenir à un nouvel accord devant succéder à l'accord de Cotonou et d'adapter les relations UE-OEACP aux nouvelles réalités.

L'accord de Cotonou devait expirer en 2020, mais son application a été prolongée jusqu'au 30 novembre, à moins que le nouvel accord n'entre en vigueur ou ne soit appliqué à titre provisoire avant cette date. Le projet de texte, qui a été approuvé après plus de deux ans et demi de négociations, présente un partenariat politique ambitieux et renforcé.

Yvette Reine Nzaba

LIBYE

L'ONU appelle au retrait des forces étrangères et des mercenaires

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité, le 16 avril, à New York, une résolution qui appelle toutes les forces étrangères et tous les mercenaires à quitter la Libye, et a donné le feu vert à une équipe de l'ONU de surveiller l'accord de cessez-le-feu convenu en octobre 2020.

Lors du vote, les ambassadeurs ont également adopté à l'unanimité une résolution renouvelant les mesures relatives à l'exportation illicite de pétrole jusqu'au 30 juillet 2022.

L'accord de cessez-le-feu négocié par l'ONU l'année dernière a été signé par des représentants militaires du Gouvernement libyen d'accord national (GNA), internationalement reconnu, et par l'administration rivale de « l'Armée nationale libyenne » (ANL), basée dans l'est de la Libye. L'accord de cessez-le-feu appelait également à la mise en place d'un mécanisme de suivi

pour sa mise en œuvre, et les détails ont été précisés dans les propositions du 29 décembre 2020, soumises par le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, comme demandé par le Conseil.

En février, le Conseil de sécurité a envoyé une lettre au Secrétaire général demandant qu'une équipe préliminaire soit déployée en prévision de la formation de la nouvelle équipe, sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), et demandant un rapport sur les travaux de l'équipe. Ce rapport a été soumis au

Conseil le mois dernier, et le chef de l'ONU a proposé la semaine dernière un déploiement par étapes pour l'équipe de surveillance du cessez-le-feu de la MANUL, qui nécessiterait un maximum initial d'environ soixante personnes, selon des détails relayés lors d'une conférence de presse à New York. « Les observateurs seraient déployés à Syrte une fois que toutes les conditions d'une présence permanente auront été remplies, y compris, évidemment, les aspects sécuritaires, logistiques, médicaux et opérationnels. Et entre-temps, une pré-

sence avancée serait établie à Tripoli dès que les conditions le permettront », a déclaré le porte-parole du secrétaire général, Stéphane Dujarric.

Les observateurs de la MANUL et ceux de la Commission militaire mixte travailleront ensemble, a-t-il ajouté.

La résolution qui vient d'être adoptée, donne son approbation au plan de surveillance du cessez-le-feu du secrétaire général et note la nécessité d'un appui constitutionnel et législatif pour que le nouveau processus électoral libyen soit en place d'ici au 1er juillet, avant les élections

législatives et présidentielle prévues le 24 décembre.

La résolution souligne que la Commission militaire conjointe du GNA et de l'ANL doit élaborer un plan plus large précisant comment le mécanisme de cessez-le-feu sera mis en œuvre et comment les observateurs de la MANUL pourront être déployés. La résolution 2570 du mécanisme de surveillance exhorte également les Etats à soutenir l'accord de cessez-le-feu convenu en octobre, y compris le retrait, « sans délai », de toutes les forces étrangères et mercenaires de Libye.

Y.R.Nz.

NOUVEAU TRONÇON POINTE-NOIRE - OUESSO

**La 1^{ère} ligne Directe qui rapproche
le Sud du Nord**

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
**Les réservations sont en cours dans
toutes les agences de Pointe-Noire**

05 728 88 33 / 06 587 44 60
contact@oceandunord.com
www.oceandunord.com





Océan du Nord
Sécurité - Confort - Fiabilité

Venez comme jamais
www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com
06 587 44 60 / 05 728 88 33

POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS	POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSA	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			OUESSO	30.000	27.000

NÉCROLOGIE



Mokoko Guillaume Célestin (Dinsky), Mokoko Lucienne Virginie, Mokoko Serge Bertrand (Bellard) et Nkambia Geneviève Félicité (Fifi) ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur grand-frère Moukoko Léon alias «Capi soin» ancien capitaine de l'équipe Fantasia, décédé le 10 avril 2021 et sera inhumé ce mardi 20 avril au cimetière privé (VIP) Jérusalem de Kintélé selon le programme ci-après :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville ;
11h00 : départ pour le cimetière privé VIP Jérusalem de Kintélé ;
14h00 : retour au domicile familial, n°49 rue Lékoumou à Mikalou II, arrêt la ferme ;
16h00 : fin de cérémonie.

Les familles Mbouassa et Tsiba ont le profond regret d'informer aux parents, amis et connaissances, à la 12^e promotion de la gendarmerie nationale du décès de leur fils, le sergent Carel Mountembe, survenu le 7 avril 2021 des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire a lieu au n°58, rue Kingoué à Moukondo La Base. Les obsèques auront lieu ce mardi 20 avril 2021 selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : honneurs militaires sur place ;
- 12h00 : départ pour le cimetière privé Bouka (VIP) ;
- 14h00 : retour du cimetière
- 16h00 : fin de la cérémonie.



ARRÊT SUR IMAGE




Christophe Bigot, directeur Afrique et Océan indien au ministère français des Affaires étrangères et François Barateau, ambassadeur de France en République du Congo ont visité, le samedi 17 avril 2021, la Galerie musée Bassin du Congo à Brazzaville. Marie Alfred Ngoma et Brice Mankou avaient apprécié la richesse des oeuvres exposées à la galerie, le même jour en matinée.

PARUTION

« Le Savoir, secteur zéro de l'économie » de Serges Ikiemi désormais disponible dans les librairies

Paru aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville, « Le Savoir, secteur zéro de l'économie » a été dédié le 17 avril au cours d'une conférence-débat organisée au Palais des congrès de Brazzaville.

« Le Savoir, secteur zéro de l'économie » comporte 197 pages, quatre parties, cinq chapitres. Contenant deux chapitres (les théories des savoirs dans la littérature économique ; savoirs et niveau de développement), la première partie porte sur le lien entre savoirs et développement économique. Dans cette première partie, Serges Ikiemi évoque des économistes qui ont eu une vision économique avant lui.

La deuxième partie porte sur les chaînons à forger pour accélérer le développement économique. Elle comporte un chapitre intitulé : Comment améliorer les savoirs en matière de gouvernance ? En effet, cette deuxième partie parle de la gouvernance comme moteur du développement économique. Pour accélérer le développement économique, il faut de la bonne gouvernance qui, elle, dépend de la qualité des institutions de l'Etat, car selon l'auteur, la faiblesse des institutions étatiques explique les mauvaises performances en matière de développement en Afrique. Pour lui, la bonne gouvernance suppose la bonne administration pour éradiquer la corruption.

La troisième partie est intitulée : « quatrième secteur de l'économie : le secteur zéro, le savoir racine et sève nourissante de l'économie. » Cette partie



Serges Ikiemi

comporte deux chapitres : quatrième chapitre : définition du secteur zéro de l'économie ; chapitre cinq : la transmission des TIC, des savoir-faire et des connaissances. Dans cette partie, Serges Ikiemi démontre que le secteur zéro est le premier savoir qui est la racine et la sève nourissante. Ainsi, c'est sur le capital humain, l'homme intelligent que doit reposer tout projet de développement économique.

La quatrième partie traite de l'industrialisation selon la théorie des avantages comparatifs des départements d'un pays (cas du Congo) et ne contient aucun chapitre. Selon l'auteur,

en s'inspirant de la théorie des avantages comparatifs de John Maynard Keynes, le développement économique peut se faire dans le cadre du libre-échange

entre dépendants d'un même pays. Intervenant au cours de la cérémonie de présentation du livre, les Pr Théophile Obenga, Grégoire Lefouoba et Basile Guy Bossoto ont salué le travail réalisé par l'auteur. Développant le sous-thème : « L'importance du savoir dans la société », le Pr Théophile Obenga a estimé que le mal de l'Afrique réside dans le manque de réflexion. « Ce qui nous manque en Afrique de façon générale c'est la réflexion, c'est-à-dire on connaît bien sûr par expérience mais il n'y a pas une réflexion. C'est notre grand malheur. On a une vision globale de se poser toutes les questions, mais souvent on ne réfléchit pas, la réflexion c'est difficile, c'était une conquête même pour l'Occident », a-t-il indiqué. Se félicitant de son côté sur les

analyses et les suggestions de l'auteur dans son ouvrage, le Pr Grégoire Lefouoba a estimé que « Ikiemi a rejoint Descartes en disant que l'objet de la science est de maîtriser, contrôler, posséder et de dominer la nature et de rendre l'homme maître et possesseur. Il veut que par le savoir, nous nous rendions maîtres et possesseurs de notre pays. C'est pourquoi il fait appel au patriotisme ».

Docteur en sciences économiques et enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi, Serges Ikiemi est auteur de plusieurs livres et articles. Il s'agit, entre autres, de la Microfinance au Congo-Brazzaville ; la Ville d'Oyo ; Le café du savoir ; Le franc CFA et Le système bancaire du Congo-Brazzaville : organisation et perspective.

Parfait Wilfried Douniama

CLOSE COMBAT

Le vétéran moniteur Bernard Bouhoula honoré par ses disciples

Le cercle sportif Funitan a organisé, le 18 avril, au centre de formation Gothia de Brazzaville, une compétition d'exhibition afin de rendre hommage à certains grands maîtres des arts martiaux, particulièrement le précurseur du close combat au Congo, le vétéran moniteur Bernard Bouhoula dit Me Boul.

La compétition qui a permis aux pratiquants du close combat et d'autres arts de manifester non seulement leur reconnaissance à l'égard de fêrés des arts martiaux mais aussi de découvrir leur immense parcours s'inscrit dans le cadre de la troisième édition de la journée sportive de reconnaissance.

Selon le moniteur Francis Mahoungou qui assure les fonctions de directeur technique national de la Fédération congolaise de close combat (Fecoclose), cette compétition met en valeur le savoir-faire du vétéran Bernard Bouhoula.

« Prochainement, nous donnerons la chance à d'autres vétérans. Depuis que le ministère a ouvert la saison sportive, nous étions un peu en berne, là nous avons lancé les activités de notre club. Cette journée est dédiée à notre vétéran, le moniteur Bernard Bouhoula qui est notre formateur. Nous l'avons donné un petit cadeau », a-t-il expliqué l'heureux bénéficiaire, qui est né à Brazzaville, a débuté avec les arts martiaux très jeune, notamment avec l'acrobatie et le karaté avant de s'engager dans les Forces armées congolaises, en 1970. Vaillant élément des unités para-commando, selon les témoins, le vétéran Boul a multiplié les stages en Europe. Il a profité de ces moments pour développer ses connaissances



Me Boul reçoit un tableau de reconnaissance/Adiac

militaro-sportives en se spécialisant dans la pratique des combats rapprochés. « Je suis très content parce que les enfants ont reconnu mon travail. Tout mon être est heureux parce que j'étais au fondement du close combat au Congo. J'ai tout mis sur les bonnes bases et je demande à mes successeurs de poursuivre le travail. Nous aurons toujours un œil ... », a indiqué le vétéran Bernard Bouhoula.

Aux côtés du vétéran Bernard Bouhoula qui était à l'honneur, plusieurs grands maîtres ont été aussi gratifiés. Il s'agit de Me Jean Samba, Célestin Nkounkou, Jean Paul Ngassomi et du vétéran Hiler Ngouri.

Notons que cette compétition s'est déroulée en présence des cadres du ministère des Sports ainsi que de la Fecoclose, représentée par le 1er vice-président, Alain Chabert Madzou. Pour couronner cette journée, des moments de démonstrations ont été animés par le Gym club Gothia pour la gymnastique, Club Detch Lee Kyuk Sul pour le Kyuk Sul, KC Budo (Karaté Shotokan). La démonstration du Karaté kyokushin a été exécuté par les clubs Force Samourai Fukiango tandis que le Kung Fu a été valorisé par le Temple Dragon de Shaolin. Le Cercle sportif Funitan a, quant à lui, mis en exergue les atouts du close combat.

Rude Ngoma



Musée du Bassin du Congo **galerie CONGO**

Vernissage de l'exposition
"COULEURS DE FEMMES"
avec **Jonas**

BOBOMA

Mercredi 21 avril 2021 à 15h
au Musée Galerie du Bassin du Congo
(Dépêches de Brazzaville)

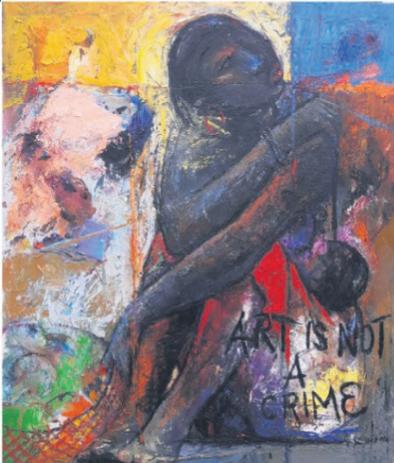
Exposition vente en cours du

21 avril au
21 juin 2021

Contacts : +242 06 666 70 65
+242 04 411 04 11

Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les enjeux de la 5^e journée

La 5^e journée qui va se disputer ce mercredi sera très décisive pour la course à la qualification des quarts de finale de la Coupe africaine de la Confédération. En dehors du Raja de Casablanca, il y a encore sept places à pourvoir.

Dans le groupe A, Orlando Pirates, le leader avec huit points recevra l'Entente sportive de Sétif, dernier du groupe avec quatre points. La victoire du club sud-africain lui permettra à coup sûr de valider sa qualification pour les quarts tandis qu'une défaite relancerait les Algériens dans la course.

L'enjeu est également de taille dans la deuxième opposition du groupe qui mettra aux prises Al Ahli Benghazi à Enyimba FC. Le club nigérian est deuxième du groupe avec six points soit deux de plus que son adversaire, n'a pas droit à l'erreur. Il doit l'emporter pour renforcer ses chances de qualification. Face au club libyen obligé à l'emporter à tout prix, la tâche ne sera pas aisée.

Dans le groupe B, Coton sport de Garoua premier du

groupe avec neuf points recevra la Jeunesse sportive de Kabylie, son poursuivant qui compte six points. L'enjeu de la première place du groupe. Napsa stars affrontera la Renaissance Berkane dans un duel entre le dernier du groupe avec un point contre le troisième à cinq points. Un match peut-être de la dernière chance pour Napsa.

Dans le groupe C, toutes les équipes ont encore les chances de se qualifier. Les rencontres de la 5^e journée permettront d'y voir un peu plus clair sur la situation du groupe. Car Jaraaf, le leader avec sept points croisera l'Etoile du Sahel, troisième avec cinq points. Le Club sportif Sfaxien deuxième avec six points sera reçu par Salitas (trois points).

Dans le groupe D, le Raja de

Casablanca est déjà assuré de disputer les quarts de finale. Auteur de douze points pris en quatre matches, il sera reçu par Namungo, dernier du classement avec zéro point. NKana FC et Pyramids FC qui ont chacun six points vont jouer un match capital ce mercredi en vue de valider la deuxième place qualificative.

En Ligue africaine des champions, rappelons, les huit clubs déjà qualifiés attendent le tirage au sort prévu le 30 avril pour connaître les combinaisons des quarts de finale. Il s'agit de : Al Ahly d'Egypte, CR Belouizdad d'Algérie, Espérance de Tunis (Tunisie), Kaizer Chief d'Afrique du Sud, Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, Simba de la Tanzanie et Wydad de Casablanca du Maroc.

James Golden Eloué

BOXE ARABE

Gerry Blaise Bollé et Césaire Alfred Nzobo honorés par l'instance africaine

Le Congolais Gerry Blaise Bollé a été nommé président de la zone Afrique centrale de la Fédération africaine et des Iles de la Boxe arabe. Son compatriote, Césaire Alfred Nzobo, s'est vu confier le poste de directeur technique adjoint de la Fédération africaine des Iles de la Boxe arabe.

Le nouveau président de la zone aura pour mission d'assurer la promotion et la vulgarisation de cette discipline dans la zone Afrique centrale. La compétence et l'expertise des Congolais ont motivé Eric Richard Ella Bakale à porter son choix sur ces deux hommes. « Les Congolais ont de la compétence et de l'expertise. Vous avez le nouveau président de la Fédération africaine et des Iles de la boxe arabe zone Afrique centrale qui est le président de votre fédération. Vous avez le directeur technique adjoint de la Fédération africaine des Iles de la Boxe arabe. Parce qu'aujourd'hui, nous sommes ensemble avec les Iles. C'est-à-dire, il y a tous les pays d'Afrique et on va avoir tous les Iles de Caraïbes qui vont s'ajouter pour former un seul bloc qui sera la première expérience au monde. Tous les fils d'origine africaine, tous ceux qui sont partis

et ceux qui sont restés vont former une seule personne. J'attends que vous honoriez votre pays d'abord et l'Afrique par vos performances dans vos différents domaines », a commenté le président de la Fédération africaine.

Très honorés par ces différentes nominations, Gerry Blaise Bollé et Césaire Alfred Nzobo, qui mesurent l'ampleur de la mission, promettent d'être à la hauteur. « Le Congo est un membre actif ayant du potentiel répondant car nous figurons dans les trois instances distinctes... En termes de styles Boxe pieds-poings, nous avons une peinture de marque pas comme les autres et nous allons par elle redorer le blason du sport du Congo-Brazzaville », a souligné Césaire Alfred Nzobo. En dehors de ces deux postes, le Congo occupe aussi le secrétariat général de l'Association des journalistes de la Falba.

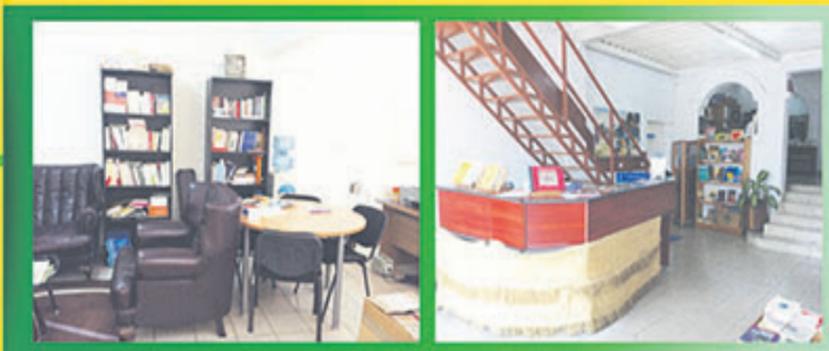
J.G.E.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



FOOTBALL

Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 36^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Titulaire, Exaucé Andzouana a été remplacé à la 86e lors de la défaite de SportFreunde Lotte à Homburg (1-3). Averti à la 47e. Le score était alors acquis.

Angleterre, 42^e journée, 2^e division

Brice Samba et Nottingham Forest s'incline à domicile face à Huddersfield Town (0-2).

Bristol prend le point du nul à Sheffield Wednesday (1-1). Titulaire, Han-Noah Massengo a été remplacé à la 88e.

Au classement, Bristol et Forest sont 14e et 16e avec 10 et 12 points d'avance sur la zone rouge.

Angleterre, 42e journée, 3e division
Sans Christopher Missilou, Swindon Town concède une cinquième défaite consécutive à Wimbledon (1-4). Swindon est désormais lanterne rouge avec 7 points de retard sur le premier non relégable.

Angleterre, 42^e journée, 4^e division

Oldham Athletic chute à Morecambe (3-4). Titulaire, Dylan Bahamboula a été remplacé à la 60e ; à 1-4.

Offrande Zanzala est sorti à la 52e lors du match nul concédé par Carlisle face à Port-Vale (0-0).

Carlisle est 10e avec 60 points, soit 9 longueurs d'avance sur Oldham, 17e.

Azerbaïdjan, 23e journée, 1re division
Sabah et Kévin Koumba, titulaire, prennent un point sur le terrain de l'Inter Bakou (0-0). Sabah est 7e avec 1 point d'avance sur son adversaire du jour, lanterne rouge.

Belgique, 34e journée, 1re division

Eupen et Senna Miangué, aligné au poste de latéral gauche, l'emportent à Charleroi (3-2). Le KAS, 12e, compte 12 points d'avance sur la zone rouge.

Belgique, 27e journée, 2e division
Scott Bitsindou était aligné en défense centrale lors du match nul de Lierse à Seraing (0-0).

Bulgarie, 24e journée, 1re division
Beroe s'incline à Arda (0-1). Titulaire, Gaius Makouta a réalisé un bel enchaînement à la 26e : roulette puis service parfait dans la profondeur pour l'Angolais Erivaldo, qui rate son face-à-face.

A la 41e, après une récupération aux abords de la surface adverse, l'international congolais trouve encore l'Angolais, d'une balle piquée au-dessus de la défense, l'ailier centre devant le but pour Fall qui manque l'immanquable. Avec ce 3^e revers consécutif, Beroe est désormais relégué à 6 points du podium.

Ecosse, 4e tour de la Coupe

Sans Clevid Dikamona, absent, Kilmarnock se qualifie aux dépens de Montrose, pensionnaire de 3e division, sur le score de 3-1.

Espagne, 35^e journée, 2^e division

Majorque s'incline à Castellon (0-1). Jordi Mboula est entré à la 70e. Les Majorquins sont devancés par l'Espanyol, qui compte un match en retard à jouer, mais conserve 8 longueurs d'avance sur Almeria, le 3e.

Les deux premiers du classement



Fernand Mayembo et Le Havre se rendaient à Clermont ce week-end (DR)

montent directement en Liga.

Géorgie, 9^e journée, 1^{re} division

Romaric Etou, titulaire au poste de défenseur axial droit, et le FC Dila Gori battent le Dinamo Batumi 2-1. Le club de l'international congolais, 3e, revient ainsi à 1 point de son adversaire.

Grèce, 4e journée des play-down, 1re division

Enfin une victoire pour le Panétholikos de Delvin Ndinga, titulaire, vainqueurs de l'Apollon Smirnis (1-0). Le Panétholikos est 7e à 1 point du premier non-relégable.

Roumanie, 1^{re} journée des play-down, 1re division

Remplaçant, Yves Pambou est entré en jeu à la 60e lors du match nul de Gaz Metan Medias face à Voluntari (1-1). GMM est 5e avec 18 points, alors que Viitorul est 7e avec 16 points.

Russie, 37^e journée, 2^e division

Carton du SKA Energiya sur le terrain de Chertanovo (4-0). Emmerson Illoy-Ayyet, titulaire a joué toute la rencontre et a été averti à la 80e.

Le Veles Moscou fait match nul à Tom Tomsk (0-0) avec Erving Botaka Yobama titulaire.

Le Veles est 8^e avec 59 points, devant le SKA, 11e avec 53 points.

Serbie, 32^e journée, 1^{re} division

Le Metalac est tenu en échec par un mal-classé, Indija (0-0). Prestige Mboungou a joué toute la rencontre.

A six journées du terme du championnat, le Metalac compte 5 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Slovaquie, 5e journée des play-offs, 1re division

Le DAC Dunajska bat Trencin 2-0. Titulaire, Yhoan Andzouana a été remplacé à la 72e. Le DAC est 2e à 10 longueurs du leader, le Slovan Bratislava.

Slovénie, 28e journée, 1re division

Après un mois de pause, le Tabor Sezana renouait avec la compétition face chez le NK Koper (0-1). Antoine Makoumbou, remplacé à la 80e, et ses coéquipiers sont désormais 7e sur 10 avec 33 points.

Suisse, 29^e journée, 1^{re} division

A Berne, Lugano subit la loi des Young Boys (0-3). Avec Kévin Monziano, entré à la 88e.

Turquie, 31^e journée, 2^e division

Dzon Delarge sauve l'Akhisar Belediyespor en égalisant à la 68e face à Altinordu (1-1). Sur un centre de Sissoko, l'attaquant congolais reprend victorieusement d'une volée aérienne du droit. Son 5e but, en 14 matches, avant d'être remplacé à la 88e.

Pour autant, son équipe reste 16e et première relégable avec 5 points de retard sur le 15e.

Ligue 1, 30^e journée

Lille est ralenti par Montpellier (1-1). Sans Béni Makouana, non retenu dans le groupe.

Monaco reste au contact de Lille et du PSG grâce à son succès à Bordeaux (3-0). Habitué du groupe, Chrislain Matsima n'était pas du déplacement. Fait-il partie des quatre joueurs testés positifs au Covid-19 ?

Rennes l'emporte 3-0 à Angers et se replace dans la course à la Ligue Europa. Si Steven Nzonzi et Eduardo Camavinga étaient bien titulaires, Faitout Maouassa a déclaré forfait en raison d'une blessure aux adducteurs.

Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe de Lorient, défait à Marseille (2-3).

Match nul entre Reims et Metz (0-0). Sans Trey Vimalin ni Warren Tchimbembé, non convoqué pour le premier et convalescent pour le second.

Avec 69 points, Monaco complète le podium derrière Lille et Paris. Septième et huitième avec 51 et 47 points, Rennes et Montpellier se mêlent à la course pour la Ligue Europa.

Metz, 9e avec 43 points, est suivi de Reims, 11e avec 41 points. Lorient, 17e avec 32 points, conserve une avance d'un point sur son premier poursuivant. National 1, 30e journée

Sans Durel Avounou, non retenu dans le groupe de 17 par Didier Ollé-Nicole, Le

Mans est tenu en échec par Avranches (1-1).

Le Red Star corrige Cholet (3-0). Si Alan Dzabana est entré à la 83e, Pythocles Bazolo et Fred Dembi n'étaient pas convoqués de part et d'autre.

Boulogne-sur-Mer bat le Stade Briochin 2-1. Herman Moussaki égalise à la 69e et marque ainsi son 4e but de la saison. Averti à la 88e. Cédric Odzoumo n'était pas dans le groupe.

Au classement, le Red Star est 4e avec 42 points, Cholet est 8e avec 39 points et Le Mans 12e avec 36 points. Dix-septième avec 30 points, l'USBCO ne compte plus que 2 points de retard sur le premier non-relégable.

Ligue 2, 33e journée

Troyes poursuit sa route vers la Ligue 1 en battant Caen 1-0. Dylan Saint-Louis a été remplacé à la 72e, alors qu'Alexis Beka Beka a joué toute la rencontre.

Trois absents sur la feuille de match : le Troyen Eden Massouema, dont la dernière apparition en Ligue 2 date d'août 2019, les Caennais Oniangue, ménagé en vue du match de mardi soir contre Dunkerque et Ngouabi, reparti durablement en réserve.

Malgré une mi-temps en supériorité numérique, Le Havre ne rapporte qu'un point de Clermont (1-1). Titulaire en défense centrale, Fernand Mayembo est battu dans les airs par Hountondji, mais sauvé par la barre transversale (13e).

Sur l'égalisation auvergnate, il est trompé par l'intervention de son co-équipier Lekhal, dont la tête modifie la trajectoire du centre de Dossou (72e).

Nolan Mbemba n'est pas entré en jeu. Ajaccio corrige Niort (3-0). Bevic Mousiti Oko titulaire a touché la transversale à la 39e et a manqué 3 duels (4e, 77e et 78e). Le point d'ancrage de l'attaque corse a été remplacé à la 82e.

Chez les Chamois, Bryan Passi a joué toute la rencontre.

Encore une défaite pour Châteauroux, vaincu à Toulouse (0-1). Titulaire, Prince Ibara a été sevré de ballons. Deux maigres actions à mettre à son actif : un tir à la 29e et une tête sur corner à la 35e, tous deux non cadrés. Averti à la 48e.

Grenoble reste au contact du podium après son match nul à Dunkerque (1-1). Un match joué sans les frères Goteini, Randi le Nordiste et Christ-Vianney l'Isérois, non retenus. Finalement remplaçant au coup d'envoi, Morgan Poaty est entré à la 89e lors de la victoire de Guingamp à Valenciennes (0-1).

Au classement, Troyes reste donc en tête, avec 3 longueurs d'avance sur Toulouse et 7 sur Grenoble le 4e.

Ajaccio est 9^e avec 42 points, Le Havre 12e avec 40 points, Niort 14e avec 38 points, Caen, 16e avec 36 points, et Dunkerque, 17e avec 35 points.

Dans la zone de relégation, Guingamp est 18e avec 34 points et Châteauroux 20e et dernier avec 21 points.

Camille Delourme

FOOTBALL - ETRANGER

Des Congolais buteurs le week-end

Des internationaux congolais ont été buteurs au cours du week-end dans leurs clubs respectifs en Europe et au Maghreb.

En Ligue 1 française, le meneur de jeu Gaël Kakuta a marqué sur penalty le but de l'égalisation de Lens à la 72^e minute sur la pelouse de Brest le 18 avril. Selon les stats, Gaël Kakuta a disputé 32 matchs cette saison avec le club lensois et inscrit 12 buts et 5 passes décisives. Lens est cinquième de la Ligue 1 avec 53 points.

Sociétaire de Lausanne FC en Suisse depuis le mercato d'hiver dernier, l'attaquant Jonathan Bolingi Mpangi a participé à la victoire de son équipe contre Vaduz. Mené au score, Lausanne l'a remporté grâce au but de la victoire de l'ancien attaquant de Mazembe à la 58 minute. Il a été déjà passeur décisive pour l'égalisation. C'est son deuxième but de la saison en 9 matchs joués sous les couleurs de Lausanne qui est 4^e au classement de la D1 Suisse avec 40 points.

Yannick Bolasie a été, pour sa part, buteur pour Middlesbrough battu cependant à domicile par Queens Park



Bersyl Obassi Ngatsongo/DR

Rangers par un but à deux en match de la 42^e journée de la Championship, la D2 anglaise. Bolasie a marqué à la 28^e minute sur une passe décisive de son coéquipier en sélection de la RDC, Neeskens Kebano. C'est le deuxième but de Bolasie. Notons aussi que l'attaquant international Britt Assombalonga

(qui traverse un passage à vide cette saison) a fait son apparition sur l'aire de jeu en deuxième période, à la place de Bolasie dans les rangs de Middlesbrough, ainsi que le binational Marc Bola, aligné dès le départ. Middlesbrough est 10^e au classement avec 57 points et voit sa place au Play Off pour monter en Premier

League menacée à 4 journées de la fin du championnat.

Ben Malango est sur un autre nuage au Raja de Casablanca depuis peu. Il a été auteur d'un doublé (49^e et 88^e minutes) lors de la victoire de son club sur le terrain de Moghreb Tétouan par trois buts à deux. C'était dans un match de la 12^e journée de la D1 ma-

rocaïne. Il compte 7 buts en championnat et 11 buts toutes compétitions confondues. Notons que son coéquipier en club et sélection, Fabrice Ngoma Luamba, était titulaire lors de cette rencontre contre Moghreb Tétouan. La victoire intervient après la défaite du match précédent face à son éternel rival, le Wydad de Casablanca (0-2). Raja occupe la deuxième position au classement avec 22 points.

Un autre buteur congolais le dimanche dernier, c'est Jackson Muleka qui prend progressivement son trou au Standard de Liège en Belgique depuis son retour des blessures. L'ancien buteur de Mazembe a inscrit l'un des trois buts des Rouches contre Beerschot à la 34^e et dernière journée de la Pro League, la D1 belge. C'était son quatrième but de la saison, pour une victoire qui permet au Standard de Liège de se qualifier pour les Plays-Off pour la course à des places européennes.

Martin Engimo

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

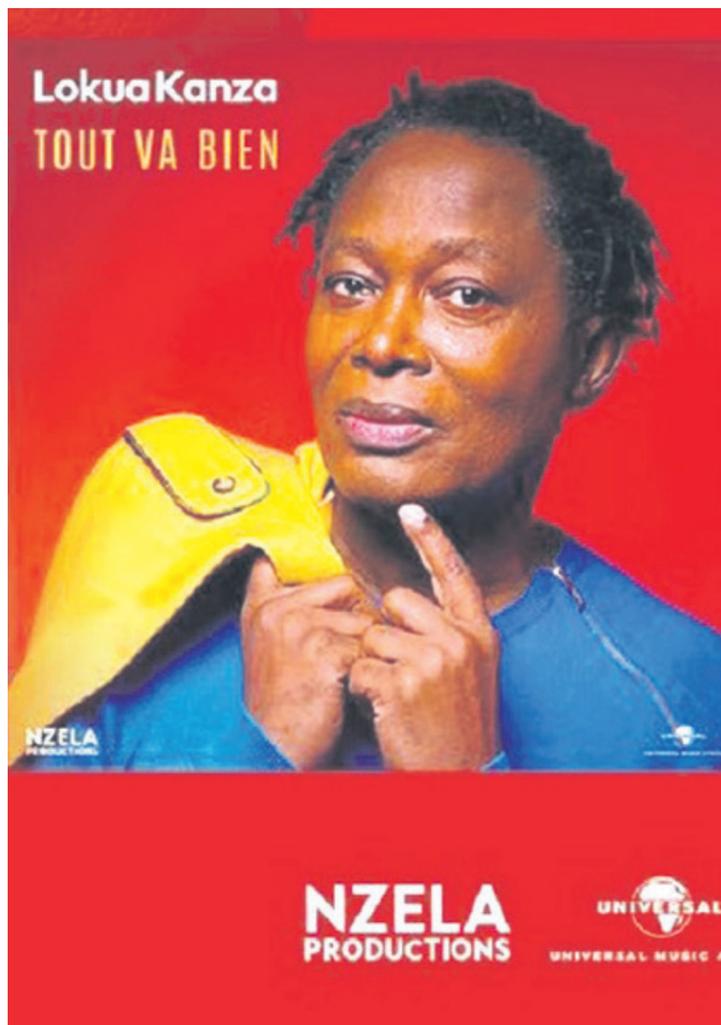


MUSIQUE

Nouveau single et nouvel album de Lokua Kanza

Mercredi 21 avril, jour de son anniversaire, le chanteur congolais de renommée internationale invite les mélomanes à se rendre sur sa chaîne YouTube lokuakanzaofficiel afin d'y découvrir le morceau intitulé «Y a des jours comme ça.»

«Y a des jours comme ça» est le titre du nouveau single de Lokua Kanza et non pas «Tout va bien», comme l'annonce «Est fait» depuis quelques jours dans plusieurs médias locaux. Henry-Noël Mbuta Vokia, l'attaché de presse de l'artiste en RDC, l'a dit et reconfirmé au Courrier de Kinshasa le 17 avril, à quelques petits jours de sa sortie prévue pour le 21 avril. Par ailleurs, l'on tient de Sahutiafrica.net, annonçant fin novembre 2020, le tournage du clip du morceau à venir, que ledit titre est la phrase introductive du single attendu. «“Il y a des jours comme ça. Tu ne sais pas pourquoi, mais tout va bien”, peut-on entendre au début de la chanson», indiquait alors le média en ligne. Décidé, avec la sortie de l'album «Nkolo» réalisé à partir de Kinshasa en 2010 à donner la primeur à sa terre natale où il était mal connu à cette



époque, Lokua Kanza a eu onze ans pour se laisser découvrir par les siens. La brillante idée l'a mené à la palpitante aventure idyllique qui la lie et dure voilà plus d'une décennie avec ses fans du terroir. Et ils sont légion à présent. Ainsi, pas étonnant que pour son prochain album, Moko, la star qui a su marquer brillamment de son talent multiforme l'univers de la world music récidive avec la promotion qu'il entend en faire à la mi-juillet ici même au pays.

Le nouveau single à découvrir sous peu est donc un extrait de «Moko» qui revient à dire «Un» ou «Unité», c'est selon. Connaissant la valeur indéniable du travail artistique de Lokua Kanza qui l'a fait apprécier de par le monde, c'est donc avec hâte que les mélomanes kinois attendent l'opus assurément produit par Nzela productions. Il s'agit de la société de management dont

Lokua Kanza est lui-même gérant depuis fin 2018 qui réalise des enregistrements et fait de l'édition musicale. Quant à sa distribution, elle sera assurée par Universal Music Africa. Mais avant, la sortie mondiale de «Y a des jours comme ça» devrait donner un aperçu de la coloration de «Moko» qui contiendra quatorze chansons, nous a dit Henry-Noël Mbuta Vokia. Deux de plus que «Nkolo» dont «Nakozonga», le fameux featuring avec Fally Ipupa compte aujourd'hui parmi les plus connus de Lokua en RDC. Il a, avec le titre à venir, au moins un point commun : son clip est tourné ici au pays. Pour le prochain, Lokua Kanza aurait affirmé : «C'est naturellement que je tourne le clip à Kinshasa. Dans la chanson, je dis quelque part que le soleil brille à Kinshasa», nous rapporte Sahutiafrica.net, présent à son tournage.

Nioni Masela

KABINDA

Olpa condamne l'incarcération d'un journaliste

L'organisation, qui dénonce une arrestation arbitraire, fustige cet acte « qui constitue une grave violation de la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme ».

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), décrie l'incarcération injuste de Barthélémy Ngoyi Numbi, journaliste au bureau provincial de l'Agence congolaise de presse (ACP/Kabinda), à Kabinda, province de Lomami.

A en croire cette ONG, Barthélémy Ngoyi Numbi a été arbitrairement arrêté, le 12 avril 2021, par des éléments de la Police nationale congolaise (PNC/Kabinda) au siège de l'Assemblée provinciale de Lomami. C'était, explique l'Olpa, au moment où il effectuait un reportage d'une cérémonie présidée par le gouverneur de la province, Sylvain Lubamba, au cours de laquelle il a été présenté un groupe de personnes appelées potentiels investisseurs.

L'Olpa fait savoir, dans un communiqué publié le week-end dernier, que la police a accusé le journaliste d'enregistrer le son à l'aide d'un téléphone et non d'un enregistreur. « Barthélémy Ngoyi a été conduit manu militari au cachot de la PNC/Kabinda où il a été inculpé de défaut de matériel de reportage et une somme de 400 mille francs congolais (équivalent de 200 dollars US) lui a été exigée en échange de sa libération », note cette organisation. Et de préciser que faute d'avoir payé cette somme, le journaliste a été placé en détention pendant 72 heures avant de recouvrer sa liberté le 15 avril 2021.

Tout en dénonçant cette arrestation arbitraire, l'Olpa dit condamner cet acte, qui constitue une grave violation de la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'ONG exige, par ailleurs, des sanctions exemplaires contre les auteurs de cette attestation arbitraire.

Lucien Dianzenza

VIE ASSOCIATIVE

Augustin Matata Ponyo crée «Leadership et gouvernance pour le progrès»

Son objectif est notamment de réveiller les responsabilités de chacun ou chacune, étant donné qu'à la naissance tout homme ou toute femme est leader.

Promouvoir une classe politique responsable pour le Congo de demain. C'est l'une des ambitions de l'ASBL «Leadership et gouvernance pour le progrès» (LGP) lancée le 17 avril à la salle d'événements « Show buzz » à Kinshasa, par le premier ministre honoraire, Augustin Matata Ponyo. La structure a réuni, à l'occasion de sa sortie officielle, au moins cent personnes, en majorité des jeunes étudiants ayant des ambitions de leadership.

Selon l'initiateur, l'ASBL GP a comme objectifs de structurer une philosophie, une campagne d'informations basée sur les valeurs, de réveiller les qualités et responsabilités que renferme chacun ou chacune, étant donné qu'à la naissance tout homme ou toute femme est leader. Il compte inculquer principalement à la jeunesse congolaise des notions, théories et méthodes pouvant générer un meilleur leadership et, par ricochet, une bonne gouvernance qui conduit vers le progrès.

Augustin Matata Ponyo a expliqué que la création de LGP est consécutive aux nombreux voyages effectués en vue de prêcher le leadership et la gouvernance à travers le monde. « Plusieurs personnalités ont souhaité que nous puis-



sions créer une organisation non gouvernementale, une structure formelle capable d'avoir un siège et travailler sur cette philosophie axée sur le leadership et la gouvernance. En réalité, le secret du progrès se trouve dans le binôme leadership-gouvernance », a-t-il dit.

Pour le Premier ministre honoraire, le leadership et la gouvernance seront apprises aux jeunes afin de promouvoir une classe politique responsable pour le Congo de demain. Il a également relevé

que le Leadership est à la base de la bonne gouvernance et cette dernière à la base du progrès. S'appuyant sur la bible, il a noté que Dieu créa la terre et l'a laissée dans sa nature sauvage afin que l'homme et la femme la transforment. « Ceci est une première réalité du leadership et de la bonne gouvernance vécue par l'homme et la femme créés par Dieu », a-t-il ajouté. L'ASBL LGP a son siège provisoire dans les installations de la Fondation Mapon.

Jules Tambwe Itagali

AUF

L'ISP/Gombe remporte la quatrième «Chasse au trésor»

Composé de Béniciel Labakh Omega, Sarepta Fete Kama et Sarah Galekwa, le trio féminin vainqueur nommé « La persévérance » a décroché la première place du podium à la fin d'une journée intense d'épreuve organisée le 16 avril, de 9h à 18h, par le Campus numérique francophone de Kinshasa (CNF).

Les gagnantes ont, en plus de leurs trophées, empoché un chèque de 1 500\$ américains. Plutôt rodées à la faveur de leur première participation après avoir raté le podium à l'édition précédente, quatrième en 2019, les trois étudiantes de l'Institut supérieur pédagogique de la Gombe (ISP/Gombe) s'étaient jurées d'améliorer leur score et elles ont relevé le défi. « La fois passée, étant quatrièmes, nous étions sélectionnées parmi les cinq équipes devant participer à l'édition programmée pour Brazzaville. Elle n'a pas eu lieu à cause de la covid. Cette fois, étant donné que les trois premiers n'étaient plus de la course, nous nous étions promis de jouer à nouveau et de remporter le premier prix de Kinshasa. Nous avons assez d'expérience pour résoudre les énigmes et espérer découvrir les lieux de la ville impliqués dans le concours », a affirmé Béniciel Labakh. La cheftaine de l'équipe qui s'est exprimée au nom du trio a, du reste, dit au Courrier de Kinshasa qu'elles sont toutes trois étudiantes en première licence informatique.

L'UPC occupe encore deux places sur le podium

Il sied de souligner que les deux autres places du podium ont été occupées par l'UPC (Université protestante au Congo). A l'édition précédente,



L'équipe « Ngolu » posant avec la représentante de l'ambassade de France mobiles en main (Adiac)

elle avait réalisé une meilleure performance en étant à la fois au sommet et à la seconde place. Autant que ces deux équipes avec qui elle a partagé le podium, « Légende » et « Ngolu », respectivement deuxième et troisième, « La persévérance » a découvert les dix sites du concours. À la seule différence que la première du podium a résolu un plus grand nombre d'énigme et obtenu 203 points pour cette épreuve. Un écart de seize points la sépare de son suivant challenger qui a totalisé 187 points et gagné un chèque de 1 000\$.

Et la troisième, devancée d'à peine trois points par celle-ci, a réalisé 184 points et bénéficié à cet effet d'un abonnement à la médiathèque de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et de mobiles. Egalement récompensées, les cinq équipes suivantes, de la quatrième à la huitième, ont obtenu entre 180 points et 172 points, des scores assez serrés entre les concurrents. Il s'agit respectivement de « Féérique » de l'Isipa (Institut supérieur d'informatique programmation et d'analyse), « Heal the world » de l'ULK (Université

libre de Kinshasa), « ADS2.0 » de l'UPC, « La loi » de l'ISP/Gombe et « Leadership academia » de l'Unikin (Université de Kinshasa).

Signalons que la quatrième édition de la Chasse au trésor francophone de Kinshasa avait réuni trente équipes de trois personnes étudiant chacun sur 174 inscrits à la base. Le grand bénéficiaire du concours, ainsi que l'a témoigné l'un des participants, c'est d'avoir stimulé notamment la rapidité et l'esprit d'équipe. Le trio « La persévérance » s'est démarquée au terme d'une journée éprou-

vante où en plus des connaissances culturelles, il fallait faire preuve d'endurance physique sous un soleil de plomb. Et ce, dans le contexte particulier de la pandémie de covid-19. Une des participantes a avoué être exténuée après une journée passée à marcher, mais aussi à courir et transpirer. Les huit premières équipes ont été félicitées personnellement par le responsable du CNF, Jean-René Galekwa. Ses hôtes, des personnalités et partenaires, notamment le conseiller du président à l'éducation, le secrétaire général académique de l'Unikin, les représentantes de l'ambassade de France et de la Délégation Wallonie-Bruxelles qui ont procédé à la proclamation et remises de prix lui ont emboîté le pas.

Lancée par l'ambassadeur du Canada, un des partenaires du concours, le surlendemain de la fin des inscriptions, soit le 16 avril, elle a duré près de neuf heures. Les inscriptions en ligne réalisées du 12 au 14 avril étaient ouvertes uniquement aux étudiants de Kinshasa. Pour y participer, chaque groupe devait avoir au moins un smartphone connecté durant le déroulement du concours afin de répondre aux questions des différents sphinx via une application dédiée. Par ailleurs, les trois premières équipes gagnantes de l'édition de 2019 y étaient exclues.

Nioni Masela

CRISE POSTÉLECTORALE EN SOMALIE

Mohamed Abdullahi sollicite la facilitation de l'Union africaine

Du réchauffement des relations bilatérales entre la Somalie et la République démocratique du Congo, il en a été longuement question au cours du tête-à-tête de plus d'une heure que le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, auréolé.

e son statut de président en exercice de l'Union africaine (UA), a eu le 19 avril à la cité de l'UA, avec son homologue Mohamed Abdullahi, président de la République de Somalie.

Faisant la restitution de ses échanges à la presse en présence de son hôte, le président Félix Tshisekedi s'est félicité que la RDC puisse renouer avec la Somalie avec laquelle elle avait entretenu de « bonnes accointances

» à l'époque de l'ex-Zaïre. Au niveau du leadership africain qu'il incarne désormais, il a souhaité voir cette tendance au rapprochement se consolider entre les deux pays.

Outre la coopération bilatérale en passe de se rétablir, la situation intérieure de la Somalie actuellement empêtrée dans une crise postélectorale était également au menu des discussions entre les deux chefs d'Etat. « Dans nos

discussions, nous avons été heureux de constater qu'il y a beaucoup de progrès en Somalie », a indiqué le président Félix-Antoine Tshisekedi tout en soulignant que le but de la séance de travail était justement « d'encourager le peuple somalien au dialogue et à la continuité pour la recherche de la stabilité ». Et d'ajouter d'avoir rassuré son interlocuteur du soutien de l'UA et de sa disponibilité

à accompagner le dialogue interne en Somalie.

L'Institution panafricaine continuera à explorer toutes les voies de sortie à la crise somalienne par une recherche constante de la paix et de la sécurité pour le bien-être du peuple somalien qui a énormément souffert des affres de la guerre. Telles sont les garanties données par Félix-Antoine Tshisekedi à son homologue somalien.

Pour sa part, Mohamed

Abdullahi Mohamed a indiqué que son pays était disposé à accueillir l'accompagnement de l'UA dont le soutien au processus électoral en cours est très attendu. Il a, par ailleurs, plaidé pour le renforcement de la coopération bilatérale entre la RDC et la Somalie censée promouvoir le commerce ainsi que les échanges économiques profitables, à bien d'égards, aux deux peuples.

Alain Diasso

HAUT-LOMAMI

Installation du nouveau bureau à l'Assemblée provinciale

Les députés provinciaux du Haut-Lomami ont voté, le 17 avril, à Kamina les nouveaux membres du bureau définitif de l'organe délibérant de cette province.

Le bureau définitif installé par le doyen du bureau d'âge Jackson Kalenga Mwenzemi est dirigé désormais par Dr Isabelle Kalenga Mushimbi, élue présidente de l'Assemblée provinciale du Haut-Lomami au terme de l'expression démocratique des élus locaux. Elle a récolté quinze voix contre dix pour Prosper Kabila wa Nkulu son concurrent, devenant la première femme élue présidente de cet organe délibérant. « *Il n'y a pas eu des candidats uniques pour chaque poste. La compétition était à tous les niveaux, et cela a montré la vraie démocratie et la maturité politique dans un État démocratique* », a déclaré l'élu local Paul Ngoy Nsenga Binthelu au cours d'un entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa.

Il a fait savoir que le scrutin s'est déroulé dans la sérénité, jusqu'à la proclamation des résultats par le député provincial Buleba Basile, président du bureau des votes de l'Assemblée provinciale. L'ambiance a été bonne de sorte que les vainqueurs des élections et les perdants se sont embrassés



Au milieu Dr Isabelle Kalenga Mushimbi présidente de l'assemblée du Haut-Lomami, entourée de Katandula Héritier président honoraire, Kalenga Mwenzemi Jackson président du bureau d'âge, Tembo Marc Vice président, Lumbala Thierry Caleb rapporteur, Mwanabute Samuel rapporteur adjoint, Numbi Fabien, questeur et Ngoy Nsenga Binthelu Paul Doyen, lors de la cérémonie de remise et reprise

avec joie et sourires comme les fils et filles de la même province, en présence d'une frange de la population admise en salle pour assister à ce vote. Pour le député provincial Paul Ngoy, la maturité politique affichée pendant les élections des membres du bureau est un modèle à suivre et peut donner des résultats escomptés pour le développement de la province en faveur de notre

population. Aussi a-t-il lancé un appel au soutien de l'actuelle équipe des membres du bureau, avec à sa tête Dr Isabelle Kalenga Mushimbi.

« *En rapport avec la nouvelle vision de l'Union sacrée pour la nation (USN) prônée par le chef de l'Etat, Antoine Felix Tshisekedi, l'heure est au travail, récupérer le temps perdu et éviter des turbulences à répétition.* Notre population veut voir la province décoller. La nouvelle équipe du bureau définitif de l'Assemblée provinciale et tous leurs élus locaux s'engagent pour le développement de notre province. Nous devons être tous à l'écoute de la population et répondre à leurs préoccupations prioritaires à notre niveau. Nous sommes fils et filles de cette province, notre

parent commun, c'est la province du Haut-Lomami », a souligné Paul Ngoy Nsenga Binthelu, avant d'adresser ses félicitations à la nouvelle présidente de l'Assemblée provinciale et l'ensemble de son bureau élu. Et il a émis le souhait de voir cette équipe dirigeante de l'organe délibérant du Haut-Lomami mettre en priorité les intérêts de la population et de la province. Rappelons qu'Héritier Katandula avait été déchu du perchoir de cet organe délibérant en février dernier sur la base d'une pétition initiée par le député provincial Marc Kembo. Vingt-deux votants sur vingt-trois avaient signé la déchéance de l'ancien président de l'Assemblée provinciale de Haut-Lomami. Une série de griefs était retenue contre lui, notamment la non-maîtrise de la langue française, langue de travail en RDC, l'ivresse dans la salle de plénière, l'incapacité de faire la restitution de ses missions, la mauvaise gestion de cette institution et l'irrégularité dans la convocation des séances plénières.

Martin Engimo

SANTÉ

La RDC lance la vaccination contre la covid-19

La campagne de vaccination contre la covid-19 avec les doses du vaccin Astrazeneca a été lancée, le 19 avril, par le ministre sortant de la Santé, le Dr Eteni Longondo, en la salle Dr Monekosso de la faculté de médecine de l'Université de Kinshasa.

Pour donner le ton à cette campagne de vaccination, en présence du 2e vice-président du Sénat, du vice-ministre à la Santé, du coordonnateur résident des Nations unies, des ambassadeurs des pays accrédités en RDC, des représentants des organismes de l'ONU, du bourgmestre de la commune de Lemba, des directeurs centraux du ministère de la Santé, le ministre sortant de la Santé s'est fait vacciner contre cette pandémie suivi notamment de l'ambassadeur de l'Union européenne, Jean-Marc Chataigner, du médecin directeur de l'Unikin, de la directrice du PEV, Dr Elisabeth Mukamba, du chargé du Bureau de l'OMS-RDC, le Dr Amedée Prosper Djiguimbe, et bien d'autres personnalités.

Dans son discours, le Dr Eteni Longondo a fait sa-

voir que le lancement de cette campagne marque une étape importante dans la lutte contre la covid-19 parce qu'un an après, le cumul des cas à la date du 18 avril est de plus de vingt-huit mille.

Même si, a-t-il poursuivi, les données du pays sur le nombre des cas indiquent une tendance à la baisse avec aucun nouveau décès, la covid-19 continue à faire « des victimes avec un impact négatif. Mais, au niveau mondial, un effort est en train d'être déployé pour fournir les vaccins à tous le pays afin de maîtriser cette pandémie. C'est dans ce sens que le mécanisme Covax a été mis en place pour garantir une répartition équitable des vaccins dans tous les pays»

Eteni Longondo a indiqué que si le vaccin constitue un

espoir dans la lutte contre la covid-19, nous devons, a-t-il insisté, continuer à respecter les mesures de santé publique telles que le port du masque, l'hygiène des mains et la distanciation physique. Auparavant, le doyen de la faculté de la médecine de l'Unikin, le Pr Roger Mbungu a félicité le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, pour son implication personnelle dans la lutte contre cette pandémie car, a-t-il déclaré, il n'a pas hésité de prendre des mesures qui s'imposent pour protéger et sauvegarder les Congolais.

Le Pr Roger Mbungu a rassuré qu'il n'y aura pas seulement l'acte de la vaccination mais aussi la surveillance clinique et biologique des personnes vaccinées pour la détection et la prise en charge des effets secondaires. « *Pour ce faire, le centre*

de pharmaco-vigilance et pharmaco-clinique de la faculté de médecine est mis e contribution pour la surveillance afin de détecter les effets secondaires de ce vaccin», a-t-il signifié. Le coordonnateur résident de l'ONU a rappelé que la covid-19 est devenue l'ennemi N°1 en raison de son caractère meurtrier. En RDC, elle a coûté la vie à sept cent quarante-cinq malades. Ailleurs dans le monde, les nouvelles indiquent l'intense circulation de la maladie faisant basculer les pays dans une troisième vague. Le coordonnateur résident de l'ONU a, en outre, souligné que la vaccination sauve des vies mais elle ne suffit pas, à elle seule, pour venir à bout de la covid-19. Elle vient compléter les mesures en vigueur dont le lavage des mains, le port du

masque et la distanciation. C'est ainsi qu'il a invité tous les Congolais et les étrangers résidents en RDC au respect des mesures préventives.

La campagne de vaccination contre la covid-19 cible le personnel de santé de première ligne : les personnes souffrant des maladies chroniques et celles âgées de plus de 55 ans. Les sites de vaccination sont situés dans les hôpitaux qui assurent la prise en charge des malades de covid-19, notamment la clinique Ngaliema, les Cliniques universitaires de Kinshasa, le centre hospitalier Monkole, l'hôpital Sino-congolais, le centre de santé Vijana, le centre médical Diamant, l'hôpital Saint-Joseph, le centre médical de Kinshasa, le centre médecins de nuit et le centre des Nations unies.

Blandine Lusimana

LIGUE DES CHAMPIONS

Les grands clubs dynamitent le foot européen avec une «Super League»

Séisme dans le football européen : douze grands clubs ont officialisé lundi le lancement de leur «Super league», une compétition privée vouée à supplanter la Ligue des champions, déclaration de guerre à laquelle l'Uefa a promis de répliquer en excluant les équipes dissidentes et leurs joueurs.

C'est un séisme sans précédent en près de 70 ans de compétitions européennes: après des décennies à agiter le spectre d'un schisme, les cadors du continent ont lancé leur offensive, avec à leur tête le Real Madrid de Florentino Perez, le FC Barcelone, Liverpool ou Manchester United, tous multiples vainqueurs de la C1 et marques d'envergure planétaire.

Ebranlé par la pandémie de Covid-19, le sport roi en Europe voit son avenir s'inscrire en pointillé, de même que l'actuel système pyramidal de redistribution des ressources télévisuelles entre la C1, compétition phare et les championnats nationaux. Les clubs rebelles prétendent, semble-t-il, instaurer un controversé système de ligue quasi fermée comparable aux championnats nord-américains de basket (NBA) ou de football américain (NFL), une perspective «désapprouvée» lundi par la Fifa.

«Douze des clubs européens les plus importants annoncent avoir conclu un accord pour la création d'une nouvelle compétition, «The Super League», gouvernée par ses clubs fondateurs. AC Milan, Arsenal, Atlético Madrid, Chelsea FC, FC Barcelone, Inter Milan, Juventus, Liverpool, Manchester City, Manchester United, Real Madrid et Tottenham se sont unis en tant que clubs fondateurs», peut-on lire dans un communiqué transmis à l'AFP et également diffusé par les sites internet de plusieurs clubs concernés.

«La saison inaugurale (...) démarrera aussitôt que possible», poursuit le texte, sans fixer de calendrier précis.

«Ressources supplémentaires»

Selon une source ayant connaissance des tractations, le Bayern Munich et Paris SG ont été approchés. Mais les deux finalistes du Super 8 de Lisbonne n'ont pas donné suite, ce qui a conduit l'Uefa à remercier publiquement «les clubs allemands et français» pour leur loyalisme.

La nouvelle compétition, expliquent ses promoteurs,



Le Bayern de Pavard et le PSG de Mbappé restent, pour l'instant, fidèles à l'Uefa (Franck Fife/AFP)

est vouée à «générer des ressources supplémentaires pour toute la pyramide du football».

«En contrepartie de leur engagement, les clubs fondateurs recevront un versement en une fois de l'ordre de 3,5 milliards d'euros destinés uniquement à des investissements en infrastructures et compenser l'impact de la crise de Covid-19», poursuivent les organisateurs qui promettent aussi une «Super League» féminine.

Si ce chiffre est confirmé, il suppose des revenus bien

supérieurs à ceux obtenus par l'Uefa pour l'ensemble de ses compétitions de clubs (Ligue des champions, Ligue Europa et Supercoupe d'Europe), qui avaient généré 3,2 milliards d'euros de recettes TV en 2018-2019, avant une pandémie qui a fortement plombé le marché européen des droits sportifs.

Selon ses promoteurs, la «Super League» fonctionnerait sous la forme d'une saison régulière opposant 20 clubs, quinze d'entre eux («les clubs fondateurs», les 12 cités et trois supplémentaires restant à déterminer) étant

qualifiés d'office, chaque année, et les cinq autres choisis «à travers un système basé sur leur performance de la saison précédente».

Au terme de cette première phase débutant au mois d'août, des play-offs seraient organisés jusqu'en mai pour décerner le trophée.

Les matches se tiendraient en principe en milieu de semaine, entrant en concurrence directe avec les cases réservées pour la Ligue des champions, mais pas avec les championnats nationaux traditionnellement organisés le week-end.

LA FIFA ET L'ECA OPPOSÉS AU PROJET DE «SUPER LEAGUE»

L'instance du football mondial a réagi après l'annonce des promoteurs de la «Super league» pour dire qu'elle ne pouvait «que désapprouver une Ligue européenne fermée et dissidente hors des structures du football».

«La Fifa se positionne toujours en faveur de l'unité dans le football mondial et appelle toutes les parties impliquées dans des discussions houleuses à engager un dialogue calme, constructif et équilibré pour le bien de ce jeu», a rappelé l'instance mondiale.

«L'ECA, en tant qu'instance représentative de 246 clubs de premier plan à travers l'Europe, réaffirme son engagement visant à travailler au développement du modèle des compétitions de clubs de l'Uefa, avec l'Uefa, pour le cycle débutant en 2024», a écrit l'ECA dans un communiqué publié sur son compte Twitter.

Même la très lucrative Premier League anglaise a marqué son opposition à ce projet:

«les supporters de tout club anglais et à travers l'Europe peuvent actuellement rêver que leur équipe puisse grimper au sommet et jouer contre les meilleurs clubs. Nous croyons que le concept de SuperLeague détruirait ce rêve».

L'ancien joueur de Manchester United et ex international anglais, Gary Neville, n'a pas mâché ses mots en apprenant l'existence de ce projet: «Je suis dégoûté, c'est une honte absolue, il faut que je reprenne le pouvoir qu'on pris ces clubs et cela concerne aussi mon club» de Manchester United, a-t-il espéré.

Menace d'exclusion

Reste à savoir quelles réponses l'Uefa, vent debout, et la Fifa, moins en pointe sur le sujet, apporteront à cette tentative de sécession, comparable à celle qu'a connu le basketball européen, entre Euroleague et Ligue des champions de basket (Fiba).

La Fifa «ne peut que désapprouver une Ligue européenne fermée et dissidente», a réagi la fédération internationale lundi, invitant toutes les parties à «un dialogue calme, constructif et équilibré» sur le sujet.

L'Uefa, dans un communiqué co-signé par plusieurs championnats nationaux, avait prévenu dès dimanche que tout club dissident serait exclu des compétitions nationales et internationales, et que leurs joueurs ne pourraient plus jouer en équipe nationale, par exemple à l'Euro ou à la Coupe du monde.

Il faudra voir si cette menace est conforme au droit européen de la concurrence, ce qui laisse présager une éventuelle bataille juridique.

Le lancement de cette «Super league» intervient en tout cas alors que l'Uefa réunit lundi son comité exécutif (09h00/07h00 GMT) pour entériner une refonte de sa Ligue des champions à l'horizon 2024.

Initialement, le Comité exécutif de l'instance dirigeante du football européen aurait dû entériner sans trop de heurts cette réforme, tout en finalisant la cartographie des villes hôtes de l'Euro cet été. Mais la fronde des grands clubs brouille les cartes.

En attendant, les prises de positions anti-«Super league» se sont multipliées dimanche, parmi les représentants de supporters mais aussi chez les dirigeants politiques, de l'Élysée en France au Premier ministre, Boris Johnson, au Royaume-Uni.

La présidence française a ainsi fustigé un projet «menaçant le principe de solidarité et le mérite sportif» et la ministre déléguée aux Sports, Roxana Maracineanu, a dénoncé un «club VIP de quelques puissants».

Camille Delourme avec AFP